

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

DIPLÔME D'INGÉNIEUR DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR
DES SCIENCES AGRONOMIQUES, AGROALIMENTAIRES,
HORTICOLES ET DU PAYSAGE

SPÉCIALITÉ / Paysage
OPTION / Ingénierie du territoire
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2011-2012

Mémoire soutenu à Angers, le 14 septembre 2012

Composition du jury

PRÉSIDENT / Hervé Davodeau
TUTEUR / David Montembault
MAÎTRE DE STAGE / Vanessa Hue

Les événements culturels de la Maison du Parc du Perche : vers une cohérence territoriale

Par Chloé INSERGUEIX



Bon pour dépôt (version définitive)
Autorisation de diffusion Oui Non

Date : / /

Signature

*"Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur
et non celle d'AGROCAMPUS OUEST."*

DIFFUSION DU MÉMOIRE

LIMITES DE CONFIDENTIALITÉ ⁽¹⁾

Confidentialité absolue (ni consultation, ni prêt)	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Référence bibliographique diffusable	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Résumé diffusable	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Mémoire consultable sur place	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Reproduction autorisée du mémoire	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Prêt autorisé du mémoire	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Diffusion de la version numérique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Je soussignée, Chloé Insergueix, propriétaire des droits de reproduction dudit résumé, autorise toutes les sources bibliographiques à le signaler et le publier.

Date :

Signature :

Angers,

le ... / ... /

Maître de stage ⁽²⁾

Enseignant
réfèrent

Auteur

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation du Centre d'Angers d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité

(2) Signature et cachet de l'organisme

REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser mes remerciements à M. Gérondeau, président du Parc, M. Barsky, directeur, et M. Guillemin, directeur adjoint, pour leur soutien et pour la valeur qu'ils ont accordé à mes missions. Je remercie également ma maître de stage, Vanessa Hue, qui m'a donné l'opportunité de réaliser ce stage et qui m'a accordé toute sa confiance pour organiser les manifestations de la Maison du Parc.

Merci à mon tuteur de stage, David Montembault, pour sa grande implication dans le bon déroulement de mon stage, pour sa présence et pour sa pertinence dans les critiques qu'il a su apporter pour l'évolution de ce mémoire.

J'adresserai également mes chaleureux remerciements à toute l'équipe du Parc naturel régional du Perche, pour son accueil, son soutien au quotidien et cela même en-dehors du cadre du travail, et pour tous les bons moments passés au cours de ces six mois de stage. Une mention spéciale à Jennifer, Fantine, Mickaël et Noémie pour leur aide précieuse.

Un remerciement tout particulier à l'équipe du Centre d'Accueil et d'Information Touristique pour m'avoir épaulée sur de nombreuses tâches et pour m'avoir permis de réaliser mon travail dans les temps lorsque cela s'annonçait compromis. Merci pour leur bonne humeur et pour leur implication.

Un merci aussi à l'Espace Gourmand pour m'avoir fait découvrir au quotidien tous les petits plats locaux.

Je tiens également à remercier tous les intervenants qui ont bien voulu participer aux manifestations organisées à la Maison du Parc. Sans eux, rien n'aurait été possible. Merci de faire vivre le territoire du Perche et de partager ces moments d'échanges avec le public de la Maison du Parc.

Enfin, merci aux enseignants de l'INHP, pour leur passion de transmettre et pour les compétences qu'ils ont su m'enseigner.

Merci également aux membres de l'administration, qui m'ont toujours fait confiance et qui ont su nous donner les possibilités de nous réaliser en tant que personne, pas seulement en tant qu'étudiant. Merci à eux pour nous avoir laissé expérimenter toutes sortes d'initiatives et nous avoir donné les moyens de nous découvrir et de grandir.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1/ L'OFFRE EN ÉVÈNEMENTS CULTURELS DANS LE PERCHE :	
UN RÉSEAU À APPRIVOISER	4
A. QU'EST-CE QU'UN ÉVÈNEMENT CULTUREL ?	4
ESSAI DE TYPOLOGIE	4
D'UN SUCCÈS DIFFICILE À ÉVALUER...	5
...VERS UNE MESURE DE L'EFFICACITÉ ?	6
B. UN RÉSEAU D'ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS COUVRANT DE NOMBREUX DOMAINES D'INTERVENTION	7
LE RÉSEAU DES SITES DE VISITE	8
LES AUTRES PRESTATAIRES D'ÉVÈNEMENTS	10
C. LA MAISON DU PARC DU PERCHE : UN ACTEUR TRANSVERSAL	11
LE PNR DU PERCHE ET LA MAISON DU PARC	11
LES ANIMATIONS DE LA MAISON DU PARC	12
LES ÉVÈNEMENTS PHARES	14
DES ÉVÈNEMENTS PEU VISIBLES PARMI UNE OFFRE TERRITORIALE DIVERSIFIÉE	15
2/ LA "PLUS-VALUE PARC", UN OUTIL POUR UNE COHÉRENCE DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS	16
A. LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX, UNE "CULTURE PARC" AU SERVICE DE LA CULTURE	16
UNE CONCENTRATION DE RESSOURCES VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES	16
LA PLACE DE LA CULTURE DANS LES PNR : UN AXE TRANSVERSAL, UNE LIGNE DIRECTRICE	17

B. LA MAISON DU PARC, OUTIL PLURIEL AU SERVICES DES "VALEURS PARC"	20
LES MAISONS DE PARCS, AMBASSADRICES DES «VALEURS PARC»	20
LA MAISON DU PARC DU PERCHE, UNE VITRINE DU TERRITOIRE MAIS AUSSI UN LIEU DE RENCONTRES	22
LES MISSIONS DU PNR DU PERCHE, UNE BOÎTE À OUTILS POUR LE POSITIONNEMENT DE LA MAISON DU PARC	23
ORIENTATIONS POUR UNE COHÉRENCE DES ACTIONS CULTURELLES DE LA MAISON DU PARC	26
3/ LE CAS DE "CRINIÈRES AU PERCHE", COHÉRENCE OU REDONDANCE ?	27
A. DES EFFORTS DE COHÉRENCE FREINÉS PAR UNE BANALISATION DE L'ÉVÈNEMENT	27
"CRINIÈRES AU PERCHE", UN ÉVÈNEMENT AUX AMBITIONS MULTIPLES MAIS LIMITÉES AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE	27
UNE PROGRAMMATION QUI S'ESSOUFFLE	29
B. LE CHEVAL PERCHERON, GRAND "CHOUCHOU" DU PERCHE	30
UNE FILIÈRE IDENTITAIRE DU PERCHE, ACTIVE À TOUS NIVEAUX	30
PLUS QU'UNE COMPOSANTE DE L'IDENTITÉ, UN EMBLÈME VALORISÉ SOUS TOUTES SES FORMES	31
C. VERS UNE COHÉRENCE TERRITORIALE DE L'ÉVÈNEMENT PAR L'AJOUT DE LA «PLUS-VALUE PARC»	33
RÉVÉLER LE TERRITOIRE DU PERCHE EN SE FAISANT AMBASSADRICE DES "VALEURS PARC"	33
INNOVER ET EXPÉRIMENTER POUR DIVERSIFIER L'OFFRE CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE	34
FÉDÉRER LE RÉSEAU D'ACTEURS CULTURELS DANS UN PROCESSUS DE GOUVERNANCE	35
CONCLUSION	37
BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE	38
ANNEXES	40

GLOSSAIRE

CITY-BRANDING

Le city-branding, ou «marque de ville», est une stratégie marketing qui consiste à mettre en marché les potentialités et les attraits d'une ville pour la distinguer des autres. L'enjeu est d'accroître l'attractivité d'une ville pour le tourisme, l'investissement de grandes entreprises, l'intérêt de personnalités de talent (les «cerveaux», les créateurs, les personnalités influentes à l'international), et les futurs-résidents potentiels. Une ville dont la marque est réussie est une ville où l'on aura envie de vivre, de travailler et qu'on aura envie de visiter.

Le city-branding suppose le développement et l'entretien d'une image distinctive sur la base des atouts d'une ville à tous les niveaux (économique, culturel, scientifique, urbain...). L'image de marque est vue comme un levier pour un développement économique misant sur toutes les ressources marketing de la communication de masse.

(Propos librement réinterprétés, récoltés lors du cours sur l'espace public donné par Bernard Saint-Denis, professeur à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, Québec, octobre 2010)

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE DURABLE

La notion d'attractivité territoriale durable suscite de nombreuses interrogations. Sa définition a fait l'objet d'une série de séminaires organisés par le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire en 2007. Nous tenterons d'établir une définition en nous basant sur les diverses communications de ce séminaire.

Selon Patrizia Ingallina (Université des sciences et technologie de Lille 1) cite Fabrice Hatem (AFII) : l'attractivité est « *la capacité pour un territoire d'offrir aux acteurs des conditions qui les convainquent de localiser leurs projets sur leur territoire plutôt que sur un autre* ».

Selon Marcel Roncayolo (EHESS), « *l'attraction est à la fois objet de déplacement et fixation des centres d'intérêts* ». L'objectif est de « *valoriser finalement un territoire et de lui donner un destin de lendemain* ».

Philippe Thiard (Université Paris XII), ajoutera que l'attractivité territoriale « *est à l'articulation des notions de compétitivité, de marketing territorial et d'offre territoriale* ».

Nous retiendrons surtout la définition plus complète de Nicolas Genaille (Institut d'urbanisme de Paris) : « *le pouvoir d'attraction d'une ville se joue sur sa capacité à attirer l'attention, à faire rêver et, à terme, faire venir ; l'objectif est avant tout de se démarquer et de pouvoir se positionner dans un système inter-urbain afin d'en dégager le plus de bénéfices possibles. Mis en concurrence, les territoires doivent agir comme des aimants pour assurer leur développement, concentrer des flux globaux et correspondre aux attentes.* »

(MEEDDAT/SG/SPSSI/ATL2/A. Samy (dir), 2009, «L'attractivité des territoires : regards croisés», PUCA, 123 p., actes des séminaires de février à juillet 2007)

La durabilité se définit par un attachement à respecter un équilibre entre développement économique, préservation des ressources naturelles et équité sociale.

GOUVERNANCE

La gouvernance est un « *processus de confrontation et d'ajustement tout à la fois de systèmes de représentations et d'actions de groupes d'acteurs proches géographiquement mais pouvant être issus de champs organisationnels et institutionnels différents en vue de la réalisation d'un projet local* » (Gilly et Wallet, 2001, «Forms of proximity; local governance and the dynamics of local economy spaces: the case of industrial conversion process» International Journal of Urban and Regional Research, vol.23, n°3, September)

PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR)

«*Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé Parc naturel régional un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.*» (Fédération des Parcs naturels régionaux de France, rubrique «Qu'est-ce qu'un parc» du site internet www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr)

UNESCO

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

En français, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. «*L'UNESCO s'emploie à créer les conditions d'un dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, fondé sur le respect de valeurs partagées par tous. C'est par ce dialogue que le monde peut parvenir à des conceptions globales du développement durable intégrant le respect des droits de l'homme, le respect mutuel et la réduction de la pauvreté, tous ces points étant au coeur de la mission de l'UNESCO et de son action.*» (propos édités par l'UNESCO sur leur site internet www.unesco.org dans la rubrique «Qui sommes-nous»)

INTRODUCTION

L'ÉVÈNEMENTIEL, UNE NOUVELLE FORME DE COMMUNICATION ET D'ATTRACTIVITÉ POUR LES TERRITOIRES

Dans le paysage culturel actuel, l'évènementiel occupe une place qui devient de plus en plus importante. Si l'on parle aujourd'hui de montée en puissance des festivals, manifestations culturelles "hors-les-murs", "Nouveaux Territoires de l'Art", on peut se demander dans quel contexte cette nouvelle forme de communication s'est développée et quelles sont les finalités de l'utilisation de cet outil pour un territoire.

Le rôle des collectivités territoriales a connu ces dernières années de nombreuses mutations qui traduisent l'évolution radicale des dispositifs de mise en cohérence des politiques publiques. L'émergence des territoires comme acteurs collectifs, dotés d'outils décisionnels et organisationnels spécifiques, ouvre de nouveaux champs d'intervention pour les collectivités qui se voient alors manager le développement de leurs territoires respectifs.

(C. Arnaud, 2011)

Dans un contexte actuel de **compétitivité territoriale**, où chaque collectivité s'attèle à mettre en place une stratégie d'attractivité durable, **la culture apparaît comme un outil de développement privilégié** en ce qu'elle favorise à la fois la création, le dynamisme économique et social et le sentiment d'appartenance à un territoire. *«La culture a une composante territoriale forte. Elle recouvre des activités reposant sur des ressources localisées (patrimoine, équipements, savoirs, savoir-faire, et qualification des hommes) qui contribuent à une image, une identité du territoire.»* (Soldo E., Keramidas O., Favre M. (dir), 2010)

On pourrait aller jusqu'à comparer cette stratégie d'attractivité par le biais de l'évènementiel à celle du *city-branding** opérée dans les grandes métropoles mondiales. En effet, l'évènementiel est un médium privilégié pour la communication de masse. Son caractère festif, fédérateur et mobilisateur permet de faire passer des messages forts à toute une population en privilégiant la relation de "face à face" avec le public ciblé et en permettant une participation de ce dernier qui devient alors acteur dans la transmission de ces messages.

De par son attachement au territoire et du fait qu'il regroupe une grande diversité d'acteurs locaux dans une démarche de développement économique et social, **l'évènementiel participe pleinement au développement d'un projet d'attractivité territoriale.**

Les acteurs culturels étant de plus en plus nombreux, on peut se demander

COMMENT DONNER UNE COHÉRENCE AUX ACTIONS ÉVÈNEMENTIELLES SUR UN TERRITOIRE EN VUE DE SERVIR CE PROJET GLOBAL ?

LA MAISON DU PARC DU PERCHE, UN RÔLE TRANSVERSAL SUR LE TERRITOIRE

Dans ce mémoire, nous traiterons du cas particulier de la Maison du Parc du Perche, acteur transversal permettant de faire le lien d'une part entre le public et le *Parc naturel régional** du Perche (PNR du Perche), et d'autre part entre les acteurs locaux et ce dernier. Sa position politique et géostratégique sur le territoire ainsi que son rôle au sein du réseau d'acteurs culturels locaux lui confèrent une position pionnière et motrice dans un projet de développement territorial.

Par le biais de l'organisation d'évènements culturels tout au long de l'année, la Maison du Parc s'inscrit dans une démarche d'*attractivité territoriale durable** et sert la politique culturelle du Perche en complétant l'offre évènementielle et en s'inscrivant dans un projet d'animation du territoire.

MAIS PARMIS LE RÉSEAU D'ACTEURS CULTURELS EXISTANT, QU'EN EST-IL DE LA COHÉRENCE DES ÉVÈNEMENTS MENÉS PAR LA MAISON DU PARC AU SEIN DU TERRITOIRE DU PERCHE ?

Après avoir défini ce qu'est un évènement culturel et quelles en sont les spécificités, nous dresserons un **portrait de l'offre événementielle préexistante sur le territoire** en nous penchant sur le réseau d'acteurs locaux et en identifiant les domaines d'intervention dans lesquels ils évoluent via leurs manifestations culturelles. Nous verrons ensuite **quelle est la place de la Maison du Parc au sein de ce réseau** et où se situent ses interventions dans le paysage culturel du Perche.

Forts des constats établis, nous verrons comment la Maison du Parc peut se différencier des autres acteurs locaux et compléter l'offre événementielle en mettant en avant la "plus-value Parc". Autrement dit, nous verrons **quel peut être le positionnement d'un PNR dans une volonté de cohérence des activités événementielles sur le territoire**. Nous étudierons les outils et ressources spécifiques des PNR et nous verrons lesquels peuvent être pertinents pour le développement de l'action événementielle dans le cas de la Maison du Parc du Perche.

Enfin, nous appliquerons ces outils à une manifestation emblématique du territoire percheron portée par la Maison du Parc. Nous verrons **comment mettre en pratique les éléments de réponse apportés pour inscrire cet évènement en cohérence avec le positionnement du PNR du Perche dans une démarche de projet d'animation du territoire**.

1/ L'OFFRE EN ÉVÈNEMENTS CULTURELS DANS LE PERCHE : UN RÉSEAU À APPRIVOISER

A. QU'EST-CE QU'UN ÉVÈNEMENT CULTUREL ?

ESSAI DE TYPOLOGIE

D'après la définition donnée par le dictionnaire Larousse, un évènement est «*tout ce qui se produit, arrive ou apparaît*». Selon l'acception scientifique du terme, qui nous donne la définition la plus complète et pertinente, un évènement est «**un phénomène considéré comme localisé et instantané, survenant en un point et un instant bien déterminés**».

Pendant, cette définition généraliste se doit d'être complétée afin de saisir toute la complexité qui compose un évènement dit "culturel".

Si l'on s'accorde à dire que les évènements culturels sont caractérisés par une diversité de formes qui leur confèrent un caractère unique et rare qui ne peut être généralisé, on peut tout de même tenter d'identifier une certaine typologie de ces évènements.

Dans son article publié dans la revue *Culture Etudes*, Claude Vauclare relève cinq critères permettant d'articuler les formes et les finalités de l'évènement culturel (C.Vauclare, 2009) :

- **le critère artistique** : «*il définit la création comme constitutive de l'évènement*»
- **le critère du public** : un évènement est toujours «*à la recherche d'un public*»
- **le critère de lieu** : «*l'évènementiel se construit sur une unité de lieu et une concentration dans l'espace*». Les espaces non dédiés à la culture sont investis le temps de l'évènement qui est relié à un territoire donné
- **le critère de temps** : la concentration dans le temps est la base fondatrice de l'évènement. «*Ce temps court s'oppose à la durée de la saison culturelle*»
- **le critère de rareté** : créer l'évènement implique qu'il soit exceptionnel. «*Paradoxalement, la plupart des évènements cherchent à s'inscrire dans la durée en réitérant l'expérience*».

Ces cinq critères fondateurs de l'évènement culturel peuvent se retrouver à des degrés divers d'importance selon le type de manifestation.

Ainsi, pour les besoins de notre analyse, nous considérerons le critère artistique comme moindre dans certains cas davantage reliés à la valorisation du patrimoine. Il pourra être apparenté à la démonstration mise en scène d'une activité culturelle quelle qu'elle soit.

Concernant la dimension sémantique de la notion d'activité culturelle, l'acception large du terme *culture* sera privilégiée. Nous reprendrons la définition adoptée par l'UNESCO* dans le cadre de la Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles (6 août 1982) identifiant la culture comme *«l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances»*.

D'UN SUCCÈS DIFFICILE À ÉVALUER...

A l'heure où l'on fait les bilans des projets de développement territorial, les élus locaux et les institutions publiques finançant les événements culturels s'interrogent sur l'efficacité des événements organisés. Ont-ils attiré un grand nombre de visiteurs, ont-ils atteints leurs objectifs, ont-ils eu du succès ?

Toutes ces questions restent souvent sans réponse ou se contentent d'une vague appréciation subjective de la part de l'organisateur. En effet, aujourd'hui, faire le bilan d'un événement revient la plupart du temps à faire un débriefing au cours duquel les organisateurs et les techniciens expriment leurs impressions sur ce qui a posé ou non problème en s'appuyant essentiellement sur des données variables et subjectives. Finalement, on évalue plutôt le fonctionnement logistique de l'événement que son succès auprès des visiteurs. L'impact réel de cet événement ne sera presque jamais évoqué.

L'évènementiel, de par ses conditions de réalisation, est une activité dont le succès est extrêmement complexe à évaluer. En effet, les facteurs de réussite d'un événement sont pour la plupart circonstanciels et dépendent de nombreuses variables incertaines : la qualité des conditions météorologiques, la présence du public visé à la date choisie, la programmation d'autres événements au même moment dans un lieu proche, le fonctionnement effectif de la campagne de communication.

Ainsi, même si le nombre de visiteurs et leur satisfaction peuvent être évalués facilement, il est impossible de savoir avec certitude si ces résultats sont réellement représentatifs du succès de l'événement.

L'OFFRE EN ÉVÈNEMENTS CULTURELS DANS LE PERCHE : UN RÉSEAU À APPRIVOISER

A titre d'exemple, on peut observer toute la portée que peuvent avoir de mauvaises conditions météorologiques en comparant le nombre de visiteurs présents lors d'évènements récurrents d'une année sur l'autre (figures 1 et 2). Un évènement qui attire plus de 1500 visiteurs chaque année et qui n'en accueille que 600 sur une édition qui s'est déroulée sous la pluie ne peut être pour autant jugé comme un échec. Ce facteur est extrêmement décisif lorsqu'il s'agit d'évènements en extérieur.



FIGURE 1 : "sous le soleil" - vue du public de la grande carrière lors de l'édition 2010 de *Crinières au Perche* (Maison du Parc du Perche, 2010)



FIGURE 2 : "sous les nuages" - vue du public de la grande carrière lors de l'édition 2012 de *Crinières au Perche* (Maison du Parc du Perche, 2012)

Le nombre de visiteurs étant une mesure inadéquate pour évaluer la réussite d'un évènement, on peut tenter de prendre en compte la participation du public, d'un point de vue beaucoup plus qualitatif que quantitatif. Ainsi, on s'attardera à observer *in situ* si les visiteurs ont été réceptifs aux animations qui leur étaient proposées, s'ils ont joué le jeu et se sont laissés guider, s'ils ont participé ou ont exprimé leur envie d'aller plus loin.

Ces observations relevant exclusivement du ressenti, on peut douter de la validité des conclusions que l'on peut en tirer.

...VERS UNE MESURE DE L'EFFICACITÉ ?

«On parle souvent à tort de l'efficacité d'un évènement quand on mesure plutôt son impact» (G. Salon, 2005).

La confusion entre l'efficacité et l'impact d'un évènement engage bien souvent les tentatives d'évaluation de l'évènementiel dans un non sens.

La réussite n'est «*qu'une composante de l'efficacité*» (G. Salon). On entend par *efficacité* ce qui se rattache à la réalisation effective des objectifs initiaux. Ces objectifs, relevant d'une problématique sous-jacente, constituent la raison d'être, le fondement même de l'évènement.

Les évènements culturels, de par les messages dont ils sont les vecteurs, ont une portée à l'échelle du territoire. Le rôle d'un évènement ne peut en effet se limiter simplement à son succès auprès des visiteurs. Toutefois, la mesure de l'efficacité apparaît complexe à évaluer dans la mesure où un évènement est considéré comme efficace s'il a rempli ses objectifs initiaux. Les critères d'efficacité sont donc propres à chaque évènement. Cette réalité rend d'autant plus difficile la mise en place d'une méthode d'évaluation des évènements.

Dans la mesure où il semble difficile d'évaluer l'efficacité d'un évènement culturel, il paraît important d'optimiser en amont chacune de ses conditions. En effet, si la démarche de départ est inadaptée, incohérente, l'efficacité de l'évènement ne pourra en aucun cas être optimale. Ceci est valable également dans le cas de l'élaboration d'une politique évènementielle à l'échelle d'un territoire.

Dans la suite de ce mémoire, nous nous attacherons donc à évaluer la cohérence des évènements culturels de la Maison du Parc sur le territoire du Perche en revenant aux bases fondatrices que sont l'inscription des actions menées dans une démarche de projet d'animation culturelle du territoire et la définition des objectifs poursuivis.

B. UN RÉSEAU D'ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS COUVRANT DE NOMBREUX DOMAINES D'INTERVENTION

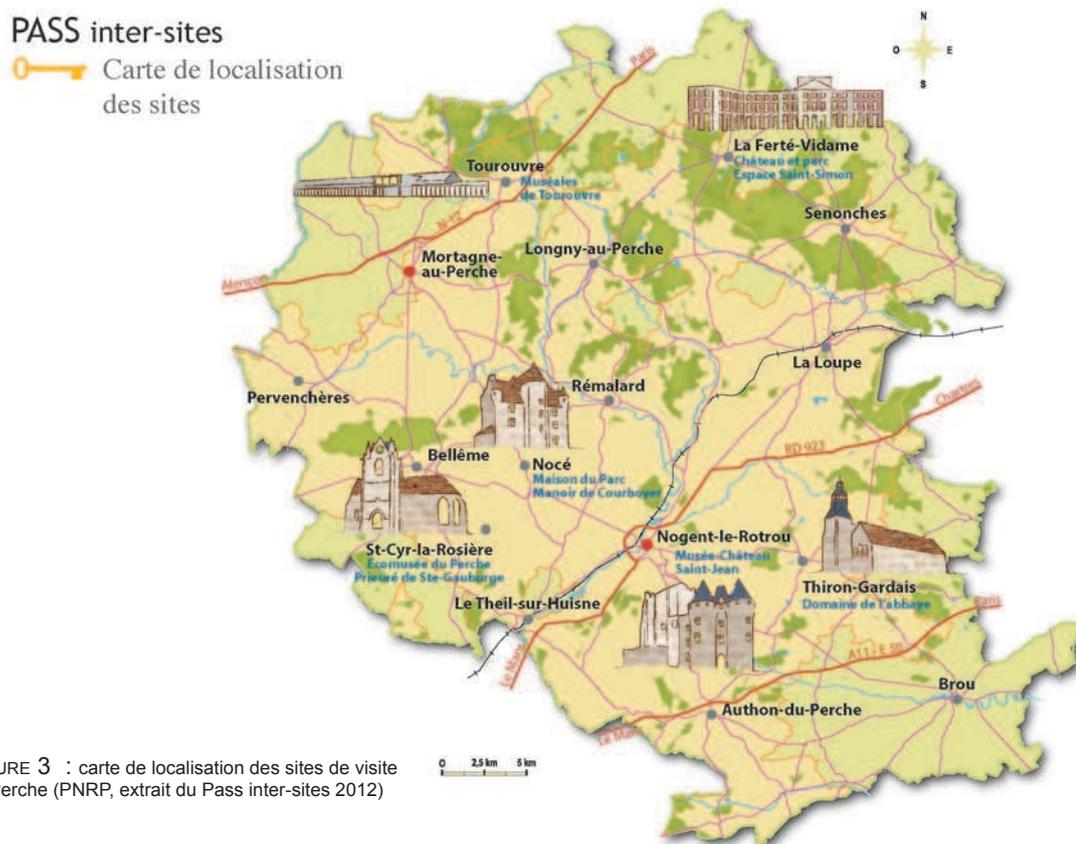
Avant d'interroger la politique évènementielle de la Maison du Parc, il est nécessaire de bien appréhender le contexte et d'étudier tout d'abord l'étendue de l'action culturelle sur le territoire du Perche au regard des acteurs qui la portent. Cette caractérisation des structures organisatrices d'évènements, bien que non exhaustive, nous renseigne sur les domaines d'intervention couverts par les acteurs culturels locaux et nous permettra de positionner la Maison du Parc dans son environnement.

Les renseignements obtenus quant aux structures étudiées et ce qu'elles proposent ont été relevés sur leurs sites internet respectifs ainsi que *via* les ressources disponibles à l'accueil touristique de la Maison du Parc. Les résultats des études menées dans le cadre de la création du réseau des sites de visite du Perche ont également été analysés.

Nous prendrons en compte en priorité les actions menées par le réseau des sites de visite puisque ce sont des structures similaires à la Maison du Parc tant dans leur démarche évènementielle que dans leur typologie de site touristique.

LE RÉSEAU DES SITES DE VISITE DU PERCHE

Depuis 2005, la Maison du Parc du Perche fédère autour d'elle un réseau de cinq sites touristiques en vue de coopérer autour d'objectifs communs de développement touristique, culturel, et d'animation du territoire. Ces sites sont caractérisés par leur forte valeur ajoutée du point de vue patrimonial et constituent les portes d'entrée de la découverte du Perche car ils couvrent l'ensemble du territoire du Perche (figure 3) et abordent diverses thématiques (un descriptif plus détaillé des sites est présenté en annexe I).



La constitution d'un tel réseau présente plusieurs avantages destinés à faciliter la découverte du territoire pour les visiteurs par le renvoi vers les sites relais. Une démarche d'économie d'échelle, de coordination des initiatives et de mutualisation des moyens techniques de communication est mise en oeuvre afin d'organiser une cohérence territoriale au sein des sites de visite. Les différents responsables des structures se retrouvent régulièrement pour échanger sur leurs actions et pour tenter d'harmoniser leur offre événementielle en constituant un calendrier commun.

Dans l'intérêt d'une appréhension de l'offre en événements culturels dans son contexte global, nous étudierons toutes les formes d'actions culturelles proposées par les sites de visite (tableau 1) afin de comprendre en quoi les événements culturels se distinguent de l'offre générale.

L'OFFRE EN ÉVÈNEMENTS CULTURELS DANS LE PERCHE : UN RÉSEAU À APPRIVOISER

TABLEAU 1 : caractérisation de l'action culturelle du réseau des sites de visite du Perche (C. Inseguieux, 2012)

	THÉMATIQUES PRIVILÉGIÉES	FORMES ÉVÈNEMENTIELLES UTILISÉES	TYPE DE PUBLIC VISÉ	ÉVÈNEMENTS CULTURELS PHARES
DOMAINE DE L'ABBAYE DE THIRON-GARDAIS	le patrimoine bâti, le jardin, le patrimoine culturel lié au patrimoine religieux	expositions artistiques, événements culturels (concerts classiques, spectacles vivants), ateliers, conférences	familial, scolaire, seniors, groupes, amateurs de jardin et de patrimoine religieux	Pâques au jardin (avril), festival du potager et du légendaire (octobre), journées du patrimoine religieux (septembre)
ECOMUSÉE DU PERCHE	le patrimoine ethnologique (savoir-faire, traditions et témoignages), le patrimoine technique (outils), le patrimoine bâti vernaculaire, la restauration d'un monument historique, préservation du patrimoine paysager et de la flore locale	ateliers et stages d'initiation, événements thématiques, visites et conférences, expositions temporaires	tout type de public, surtout familial, scolaire, seniors, groupes (tranche des 20-35 ans absente)	Pâques à l'écomusée (avril), la fête de l'agriculture (juillet), la fête du cheval percheron (août), la fête de l'abeille (septembre), la journée de l'arbre et du cidre (novembre)
MUSÉE-CHÂTEAU SAINT-JEAN	patrimoine historique, traditions percheronnes et savoir-faire locaux, cheval percheron, jardin médiéval	ateliers, expositions temporaires et permanentes, visites	familial, scolaire, seniors, groupes	Variations Equines : exposition thématique annuelle sur le cheval percheron (mars à mai), ateliers du patrimoine (juillet-août), Journées européennes du patrimoine (septembre)
MUSÉALES DE TOUROUVRE	lien franco-canadien, l'émigration française, le Canada, l'histoire du commerce et de la consommation, la publicité	expositions temporaires et permanentes, événements culturels et animations thématiques, ateliers, visites guidées	familial, scolaire, seniors, groupes, familles d'émigrants, canadiens	la fête du sirop d'érable (avril), la nuit des Musées (mai), les ateliers du patrimoine (juillet-août), journées européennes du patrimoine (septembre)
PARC ET CHÂTEAUX DE LA FERTÉ VIDAME	patrimoine historique (bâti et paysager), littérature, musique et vie associative de la commune	expositions permanentes, événements culturels	familial, scolaire, seniors, groupes, amateurs de patrimoine historique, de littérature	la fête des jardins (juin), la fête des livres (septembre), journées européennes du patrimoine (septembre)

Il apparaît nettement que les événements culturels phares organisés par les sites de visite permettent de mettre en lumière les thématiques identitaires de chacun. Ils reflètent l'image du lieu et contribuent à une promotion accrue des valeurs qui y sont défendues. Cependant, dans le cas de thématiques et valeurs communes, se pose la question de la différenciation de ces événements au sein du réseau.

LES AUTRES PRESTATAIRES D'ÉVÈNEMENTS

Les collectivités

Les collectivités sont diverses (communes, communautés de communes, Pays...) et très présentes dans l'organisation d'évènements culturels. Elles possèdent de nombreux équipements et lieux de spectacles ainsi que des ressources culturelles qu'elles mettent à profit d'une animation culturelle riche pour satisfaire tout type de public. Dans une volonté de développement local et d'amélioration du cadre de vie, les évènements culturels sont les moments phares de l'année et contribuent à renforcer l'attractivité du territoire. De plus, les collectivités sont présentes dans tous les domaines d'intervention et sur tout type de thématique (patrimoine culturel, naturel, spectacle vivant...). Difficile donc de ne pas être en concurrence avec la programmation chargée de collectivités telles que Nogent-le-Rotrou ou bien Mortagne-au-Perche. A cela viennent s'ajouter les manifestations d'envergure départementale ou régionale (pour exemple, "Normandy-Day" pour commémorer le débarquement).

Les lieux culturels (salles de spectacles, centres culturels)

Les lieux culturels ont un domaine d'intervention beaucoup plus ciblé. Ils évoluent généralement dans le champ de disciplines qui leur sont propres, dans le domaine des arts vivants (musique, danse, théâtre, cirque...), des arts techniques ou des beaux-arts. Les moyens techniques mis à disposition des artistes dans les salles de spectacles ou les centres culturels sont extrêmement spécialisés et coûteux et leur qualité est rarement égale dans d'autres lieux tels que les parcs ou les lieux de visite. Les publics ciblés sont principalement des amateurs qui peuvent être fidélisés. Plus facilement identifiable, l'action événementielle des lieux culturels peut constituer plus aisément une base sur laquelle s'appuyer pour construire une politique événementielle complémentaire à l'offre existante.

Les associations

Le domaine d'intervention des associations concernant les évènements culturels est d'autant plus vaste que le monde associatif est diversifié. En effet, selon l'objet de l'association, on peut décliner toutes les thématiques sans exceptions. Ainsi, "les amis du jardin" organisent des évènements sur la thématique du jardinage, l'Union Apicole Ornaise traitera des abeilles lors d'un évènement thématique. Cependant la plupart de ces associations ne disposant pas de locaux permettant la mise en place d'évènements, c'est souvent dans les lieux culturels ou les sites de visites qu'elles agissent. Elles peuvent être mandatées par la structure organisatrice, ou bien être à l'origine du projet d'évènement en sollicitant un lieu. Les animations "nature" sont celles qui se détachent le plus aisément des lieux d'accueil et sont parmi les plus nombreuses dans le Perche ces dernières années.

Une telle diversité d'acteurs engendre un nombre important d'évènements culturels organisés sur le territoire.

Si ce constat va dans le sens d'une diversité de l'action culturelle qui est bénéfique à la satisfaction de tous les publics et à une politique de démocratisation culturelle riche, on peut émettre des craintes quant à la lisibilité et la visibilité des actions menées par ces acteurs.

Labondance en offre événementielle, facteur de richesse ou de concurrence ?

Dans ce contexte, la question du positionnement de la Maison du Parc du Perche dans le cadre de sa politique événementielle culturelle se pose alors avec d'autant plus de force.

C. LA MAISON DU PARC DU PERCHE : UN ACTEUR TRANSVERSAL

LE PNR DU PERCHE ET LA MAISON DU PARC

Le Perche, ancienne province historique, s'étendait sur les départements actuels de l'Orne, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et la Sarthe. Aujourd'hui cette entité morcelée n'a plus d'autorité administrative mais reste un territoire identitaire fort dont la légitimité est relayée depuis 1998 par le PNR du Perche sur une partie du "Grand Perche historique" (Perche eurélien et Perche ornais). A proximité de Paris et de hauts lieux touristiques comme la côte normande, le Perche est au cœur d'un carrefour touristique stratégique (figure 4).

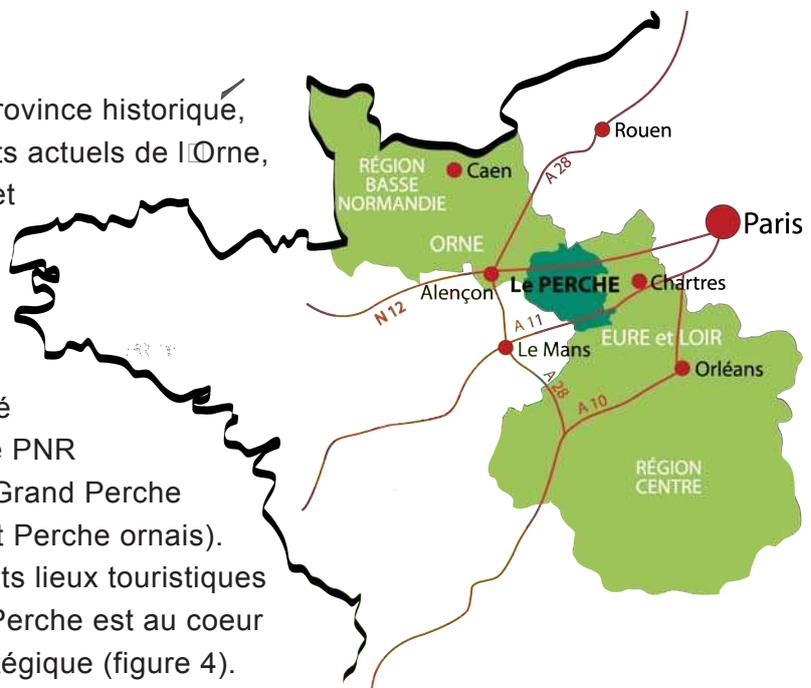


FIGURE 4 : carte de localisation du PNR du Perche (Sagamania/PNRP, 2011)

La Maison du Parc est le siège administratif du syndicat mixte du PNR du Perche depuis 2003. Situé au coeur du territoire percheron, le domaine du manoir de Courboyer (Nocé - 61) est un lieu stratégique pour l'installation de la Maison du Parc du Perche car il a une position géographique centrale sur le territoire et il illustre toutes les richesses du Perche. En effet, le domaine de 65 hectares est caractéristique des paysages et des patrimoines locaux et il accueille l'emblème du territoire : le cheval percheron. Le manoir du XV^{ème} siècle, classé Monument Historique, est également un monument typique de la région.

Les dépendances abritent les bureaux de l'équipe du PNR du Perche, l'accueil touristique, des salles de réunion à disposition des acteurs locaux, ainsi qu'un espace de restauration (l'Espace Gourmand) et une boutique proposant les produits du Perche (plan du domaine en annexe II).

La vocation première de la Maison du Parc, à sa création, était de devenir un site touristique et culturel majeur pour le Perche et sa région. Depuis, ces objectifs ont évolué. On parle aujourd'hui d'un site pilote dynamique pour la découverte des patrimoines et des ressources du Perche et pour la sensibilisation au développement durable (article n°23-1, Charte 2010-2020 du PNR du Perche). La Maison du Parc se doit également d'être la vitrine du territoire et des actions portées par le PNR du Perche.

LES ANIMATIONS DE LA MAISON DU PARC

La programmation culturelle de la Maison du Parc est extrêmement riche tout au long de l'année et tente de toucher tous les types de public (jeunes, seniors, groupes, familles, touristes, scolaires). De mars à septembre, il y a en moyenne au moins un évènement culturel par mois, ce qui constitue de nombreux temps forts dans la saison. Le pôle patrimoine naturel du PNR du Perche participe également aux animations de la Maison du Parc par le biais de nombreux ateliers et stages sur des thèmes divers.

Les thématiques dominantes abordées lors des animations sont en adéquation avec les orientations de la charte du PNR du Perche :

- le patrimoine culturel (cheval percheron, savoir-faire traditionnel, patrimoine historique),
- le patrimoine naturel (paysages percherons, préservation et connaissance de l'environnement, de la faune et de la flore locales)
- les ressources locales (artisanat, producteurs fermiers, artistes locaux).

Les formes plurielles utilisées pour traduire ces thématiques participent à une volonté de varier les médiums utilisés pour traduire les valeurs du PNR du Perche. Les évènements culturels viennent en renfort des animations afin d'appuyer les messages qu'elles transmettent et d'asseoir l'image du PNR.

L'OFFRE EN ÉVÈNEMENTS CULTURELS DANS LE PERCHE : UN RÉSEAU À APPRIVOISER



Les ateliers / stages (figure 5 a)

Dirigés vers un public amateur, ils sont une manière personnalisée de faire passer un message. Les ateliers fidélisent le public, qui satisfait d'une première session, peut revenir plusieurs fois sur le site pour continuer son apprentissage.



Les visites / balades (figure 5 b)

Par la découverte en mouvement, les visites et balades axées principalement sur le patrimoine naturel mais aussi sur le patrimoine historique permettent aux participants de mieux connaître le Perche et d'être sensibles aux ressources qu'il renferme.



Les expositions (figure 5 c)

Les expositions, installées au dernier étage du manoir, contribuent à la promotion des savoir-faire percherons, des actions du PNR du Perche, ainsi que des artistes locaux. Les expositions, même si elles ne sont pas la raison principale de leur venue, permettent une ouverture d'esprit des visiteurs.



Les évènements culturels (figure 5 d)

Festifs et mobilisateurs, les évènements culturels sont d'importants temps forts pour une structure telle que la Maison du Parc. Ils renforcent l'image dynamique de la Maison du Parc et mettent en valeur les acteurs locaux ainsi que les compétences du PNR en tant qu'acteur transversal du territoire. Ce sont des moments privilégiés pour communiquer sur les valeurs du territoire et du PNR.

FIGURE 5 :

- a : atelier teintures végétales (PNRP, 2012)
- b : Visite naturaliste, Domaine de Courboyer (PNRP, 2004)
- c : exposition sur les vieux outils, manoir de Courboyer (PNRP, 2011)
- d : «Pique-nique en musique», Maison du Parc (PNRP, 2006)

LES ÉVÈNEMENTS PHARES

C'est lors de la saison estivale que la Maison du Parc organise ses principaux évènements culturels. Afin de satisfaire à la fois un public local contrasté entre population permanente et résidents secondaires et un public touristique, ces évènements s'appuient sur une programmation éclectique en rassemblant démonstrations de savoir-faire, stands d'information et spectacles.

"Crinières au Perche" (mi-juillet) est une manifestation axée sur la valorisation de la filière équine qui présentent spectacles équestres, démonstrations, balades en poney et en calèche, village associatif.

"En-Cas DANSE" (début août) associe plusieurs associations de danse du Perche pour proposer des initiations au public. Une soirée dansante anime le marché fermier qui permet une restauration sur place en fin de journée.

"Les Ateliers du Bâti" (fin septembre) valorisent l'activité des artisans percherons spécialisés dans le savoir-faire traditionnel. Des animations de toutes sortes (danse, théâtre, ateliers, conférences) permettent d'avoir une approche plurielle du patrimoine bâti percheron.

Parmi la diversité des animations mises en place par la Maison du Parc, ces évènements culturels phares tentent de mettre en lumière les thématiques fortes et identitaires portées par le PNR du Perche en visant un public plus large. Ils sont également la somme de toutes les ressources dont dispose la Maison du Parc pour répondre à ses missions de vitrine du territoire percheron et de vitrine des actions du PNR du Perche.

DES ÉVÈNEMENTS PEU VISIBLES PARMI UNE OFFRE TERRITORIALE DIVERSIFIÉE

Au regard de l'offre culturelle présente sur le territoire, nous pouvons constater que la Maison du Parc s'inscrit dans une transversalité puisqu'elle est présente dans tous les domaines d'intervention. Les thématiques qu'elle aborde ainsi que les champs d'application qu'elle recouvre se retrouvent également au sein du réseau d'acteurs du territoire.

Du fait de son rôle de "vitrine" du Perche, la Maison du Parc fait le choix de thématiques larges et fortement ancrées sur le territoire percheron pour ses événements culturels. Ceux-ci se fondent alors dans la multiplicité de formes événementielles semblables.

Dans ces conditions, il est donc essentiel qu'elle se différencie par des valeurs propres, des messages innovants et forts, et par une complémentarité de ses actions au regard de celles menées par les acteurs locaux.

Nous allons voir en quoi la Maison du Parc peut se différencier de l'offre en événements culturels préexistante en mettant en avant la "plus-value Parc" afin d'être en cohérence avec le réseau d'acteurs locaux d'une part, et avec les valeurs défendues par le PNR du Perche d'autre part.

2/ LA "PLUS-VALUE PARC", UN OUTIL POUR UNE COHÉRENCE DE L'ACTION CULTURELLE

Afin d'inscrire ses événements culturels dans une logique de cohérence territoriale, la Maison du Parc doit se reporter à des objectifs définis grâce à une prise en compte des ressources dont elle dispose d'une part, et des ressources présentes sur le territoire d'autre part.

Si le réseau d'acteurs culturels locaux constitue en soi une source de partenariats fertile, il est nécessaire pour la Maison du Parc de se différencier au sein de ce réseau. En cela, les valeurs portées par le PNR du Perche et son positionnement sur le territoire composent une véritable «boîte à outils» dont il faut extraire les éléments utiles à cette différenciation.

En effet, de par les valeurs dont ils sont porteurs, les PNR donnent une réelle plus-value aux actions qu'ils engagent sur leurs territoires respectifs.

En revenant sur les piliers fondateurs des PNR et leur raison d'être dans le domaine culturel, nous serons en mesure d'appréhender l'essence de cette "plus-value Parc" et ce qu'elle peut apporter à une Maison du Parc.

Nous identifierons ensuite les outils dont dispose le PNR du Perche pour traduire cette plus-value dans sa politique culturelle événementielle.

A. LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX, UNE "CULTURE PARC" AU SERVICE DE LA CULTURE

UNE CONCENTRATION DE RESSOURCES VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Fondés sur des territoires à dominante rurale caractérisés par leur richesse patrimoniale tant naturelle que culturelle, les PNR concentrent toutes les ressources identitaires d'un territoire. Ce sont de réelles réserves de "bio"-diversité dans le sens d'une diversité d'essences, de paysages, de cultures, de pratiques, d'humains.

A l'heure où les zones urbaines s'étendent au dépend des espaces naturels et patrimoniaux, la question de la préservation des ressources tout en confortant un développement économique et social dynamique se pose inévitablement. Aujourd'hui, les démarches de développement durable sont au cœur de toutes les préoccupations quant à la gestion des territoires.

Les PNR se font les ambassadeurs du développement durable de par leurs conditions de création. La Fédération des Parcs naturels régionaux énonce ainsi clairement les missions des PNR au sein d'une démarche de développement durable :

- **La protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel**, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages, des sites remarquables et fragiles, et par une valorisation du patrimoine culturel ;
- **L'aménagement du territoire**, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement notamment en matière d'urbanisme ;
- **Le développement économique et social**, en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur leurs territoires. Les Parcs soutiennent les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines ;
- **L'accueil, l'éducation et l'information du public**. Les Parcs favorisent notamment le contact avec la nature, sensibilisent les habitants aux problèmes environnementaux, et incitent les visiteurs à la découverte du territoire par des activités éducatives, culturelles et touristiques ;
- **L'expérimentation et la recherche**. Les Parcs contribuent à des programmes de recherche et ont pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions innovantes. (Fédération des Parcs naturels régionaux, 2005)

Ces missions sont les piliers fondateurs des PNR qui ont pour vocation première de promouvoir un développement durable par une exemplarité et une position pilote dans ce domaine. Ce sont les **lignes directrices** de tout projet à l'initiative de ces derniers sur le territoire.

Les actions culturelles ne font pas exception et doivent donc remplir ces missions.

LA PLACE DE LA CULTURE DANS LES PNR : UN AXE TRANSVERSAL, UNE LIGNE DIRECTRICE

Lors du dernier congrès des PNR en octobre 2011, la thématique d'approche privilégiée était « *une culture par nature, dynamique de l'avenir des territoires* ». La table ronde organisée en ouverture du congrès pour débattre de cette thématique a rappelé précisément la place de la culture au sein des PNR : « **Lier nature et culture est source de cohésion sociale, d'innovation et peut renforcer la biodiversité d'un territoire sans en figer le développement** ». Thibault Villemin, président du PNR de Lorraine, partage sa conviction que l'apport des artistes dans une démarche de territoire « ne

génère pas seulement de l'animation locale», cela «donne du sens et rend les citoyens acteurs de la société ».

Dans sa **note sur les politiques culturelles des Parcs de 1970 à 2000**, Paul Simonpoli (PNR de Corse) identifie trois modes d'actions pour la culture dans les PNR qui se sont mis en place progressivement dans le temps en vue de s'adapter aux évolutions sociales et politiques en France.

A l'origine des PNR, dans les années 70, c'est la démarche dite "**patrimoniale**" qui s'impose. On réduit alors la culture à la seule composante patrimoniale ethnologique et à la culture populaire. « *Les Parcs s'engagent dans un triptyque -recherche, conservation, restitution-* », où l'objectif principal est de préserver un patrimoine fragile en voie de disparition.

Dans les années 80-90, en parallèle d'une profonde mutation du paysage politique français accompagnant la décentralisation, on s'intéresse davantage aux ressources culturelles « *participant à l'œuvre prioritaire de développement durable* ». On met en place une démarche dans laquelle le patrimoine d'hier peut servir aux innovations de demain.

Aujourd'hui, la décentralisation ayant été largement mise en place et les collectivités étant dotées de moyens culturels performants, les PNR entrent dans **une démarche de différenciation par l'animation culturelle du territoire**. Ils ne sont alors qu'un opérateur parmi tant d'autres sur un «*terrain désormais très fréquenté*» où «*les Parcs doivent gagner leur place*». (P. Simonpoli, 2011)

Si ces trois modes d'actions sont la traduction d'une évolution des attentes en matière de culture au sein des PNR, ils restent tous trois d'actualité. Pour se positionner en tant qu'acteurs forts sur le terrain de l'animation culturelle, les PNR doivent parvenir à combiner **valorisation des ressources patrimoniales et innovation**.

C'est par leur action originale et transversale dans le domaine de l'action culturelle que les PNR pourront remplir leur mission de création de lien social et de cohérence territoriale.

Loriane Gouaille (Fédération des PNR) a réalisé en 2010 une étude sur les pratiques culturelles des PNR en vue de définir une position stratégique de la Fédération des PNR dans le domaine de la culture. Elle établit en introduction un constat qui illustre tout à fait la complexité de ce positionnement : «*le terme même de "Parc naturel régional" biaise la situation, en offrant une visibilité plus importante au patrimoine naturel. Pour le grand public, un Parc est avant tout un espace naturel où l'on ne fait pas ou ne peut pas faire de la culture*» (L. Gouaille, 2010).

Preuve en est le contenu de la plupart des Chartes de PNR, où l'action culturelle est souvent subordonnée au patrimoine et à son animation. **Considérée uniquement comme un simple outil et non comme une politique en tant que telle, l'action culturelle manque souvent de cohérence sur les territoires qu'elle irrigue.** (L. Gouaille)

Cependant, malgré cette première approche qui rabaisse souvent le rôle de l'action culturelle à celui d'un outil, plusieurs pistes d'action sont explorées par les PNR pour replacer la culture au coeur du développement des territoires. Les chargés de missions mettent en place un "savoir-faire Parc" permettant de sortir des sentiers battus.

La gouvernance culturelle du territoire : une transversalité

« *Richesse humaine et vivier de savoir-faire techniques et artistiques, les acteurs culturels sont les principaux créateurs de la dynamique culturelle territoriale* » contribuant à l'attractivité et la visibilité du territoire. Il est donc important de connaître ces acteurs en vue d'établir un système de *gouvernance** permettant d'ajuster et de confronter leur positionnement au sein du PNR pour un travail en réseau. La coopération entre les acteurs culturels et les PNR permet la mutualisation des actions culturelles sur un territoire et donc leur cohérence. Ainsi, on pourra tendre vers une diversification des lieux culturels, la mise en place d'offres croisées et complémentaires en vue d'un projet culturel le plus global possible, l'adaptation des projets à des bassins de vie spécifiques à l'aire d'influence des PNR. (L. Gouaille)

La culture comme lieu d'expérimentation : une ligne directrice

« *L'expérimentation dans le domaine de la culture passe par la mise en place d'une programmation culturelle différente, loin de la culture "institutionnalisée"* » (L. Gouaille). La mixité des approches, la place privilégiée des artistes auprès des habitants et la recherche d'innovation sont les maîtres mots de la culture au sein des PNR.

On entend par mixité des approches une mixité des arts, des lieux, des publics. Les actions culturelles menées par les PNR doivent être en adéquation avec leur territoire et doivent s'attacher à valoriser celui-ci, ses habitants et ses traditions.

Par exemple, les objectifs d'une culture "hors-les-murs" qui investit de nouveaux espaces sont multiples; elle permet un accès élargi aux activités culturelles sans freins physiques, réintroduit une activité festive sur certaines aménités du territoire, elle suscite l'échange et le lien social entre artistes et habitants en valorisant un mouvement des artistes vers les spectateurs. (L. Gouaille)

Par ailleurs, la forme de la résidence d'artistes est particulièrement adaptée à la dimension que les PNR veulent donner à leurs actions culturelles. En s'installant sur un territoire, en y puisant leurs idées pour transmettre leur vision de l'environnement dans lequel ils se situent, les artistes en résidence offrent une oeuvre culturelle unique à l'image d'un territoire unique.

La culture au service des "valeurs Parc"

Outil transversal, la culture peut aussi être considérée comme un instrument de sensibilisation du public aux enjeux relevés par les PNR. Elle peut servir à rendre attractif un territoire subissant l'exode des populations locales, mais aussi à attirer de nouvelles populations en valorisant ce qui le rend unique, son identité (L. Gouaille). En créant du lien social, les actions culturelles participent à un "mieux vivre ensemble" au sein des

PNR.

Nous retiendrons donc que la culture suit trois objectifs d'envergure au sein des PNR :

- la gouvernance culturelle du territoire en fédérant un réseau d'acteurs
- l'expérimentation et l'innovation pour une diversification de l'offre culturelle
- la concrétisation des valeurs portées par les PNR notamment en préservant et valorisant les ressources du territoire.

Ces objectifs servent tous la vocation première d'un PNR qui vise à contribuer à un développement durable sur son territoire en axant ses actions sur les cinq objectifs fixés par la loi.

Quelles sont alors les méthodes employées par les PNR pour répondre à ces objectifs ?

B. LA MAISON DU PARC, OUTIL PLURIEL AU SERVICE DES "VALEURS PARC"

Une Maison de Parc est « le média idéal pour raconter le Parc, ce qui s'y fait et ce qui s'y vit, à ses habitants et aux visiteurs de passage ». (Fédération des Parcs naturels régionaux, 2009)

Les Maisons de Parcs sont des lieux d'accueil : accueil de la population locale, des partenaires du PNR, des touristes. Elles sont également des lieux de rencontres, de vie associative et culturelle locale.

«Une Maison du Parc est aussi bien une vitrine du territoire, de son identité, qu'un moyen de transmission de la culture du Parc, la maison de Parc se voulant en quelque sorte un condensé de l'esprit Parc». (Fédération des Parcs naturels régionaux, 2010)

Cependant, si aucun PNR ne ressemble à un autre, il en est de même pour leurs Maisons de Parcs qui suivent toutes une direction inhérente au projet territorial spécifique défendu par leur PNR.

LES MAISONS DE PARCS, AMBASSADRICES DES "VALEURS PARC"

L'étude menée par Marie-Amélie Chanton en 2010 sur les Maisons de Parcs et équipements (Fédération des Parcs naturels régionaux, 2010) nous donne les bases

fondatrices de ce qui définit une Maison du Parc.

Ainsi, une Maison du Parc réunit :

- **des murs** : ce sont les locaux de la Maison du Parc, caractéristiques d'un choix stratégique du positionnement du PNR sur son territoire et d'un site emblématique
- **un ou plusieurs gestionnaires** : le responsable de la Maison du Parc mène bien souvent plusieurs missions au sein du PNR
- **un contenu** : celui-ci varie d'un territoire à l'autre. Dans le cas où la Maison du Parc est également le siège administratif du PNR ce contenu s'apparente à un regroupement de compétences sur un même site
- **du personnel qualifié** : personnel d'accueil touristique, de restauration, bénévoles d'associations partenaires...
- **des activités annexes** : la définition de ces activités caractérise et différencie les Maisons de Parcs les unes des autres
- **des publics** : acteurs des territoires, touristes, scolaires, habitants locaux...

(M-A. Chanton, 2010)

Ces structures sont sous l'égide des PNR qu'elles représentent et assument donc des fonctions bien précises selon les choix qui ont pu être faits en fonction des besoins du territoire.

Selon les PNR, la Maison du Parc peut tantôt jouer un rôle de «**portail ouvert sur le territoire**», de «**locomotive du développement durable**», ou de «**maquette du territoire**» (Fédération des Parcs naturels régionaux, 2009).

Le rôle premier de portail sur le territoire inclut des fonctions d'accueil touristique et de renvoi vers les richesses locales. La Maison du Parc est alors également une vitrine du territoire et son objectif est de donner envie aux visiteurs de découvrir le territoire du PNR. Les espaces muséographiques, les boutiques de produits locaux et les espaces de restauration font partie intégrante de ce rôle.

Le second rôle que peut jouer une Maison du Parc demande une exemplarité en termes de développement durable. Dans leurs architectures, leurs comportements quant à la consommation de ressources naturelles, les messages qu'elles divulguent, les Maisons de Parcs sont le point d'entrée d'une évolution possible vers un développement plus durable. Afin de sensibiliser le public à ces pratiques, il est nécessaire d'être avant tout exemplaire, et en cela les Maisons de Parcs se distinguent nettement sur le territoire.

Le dernier rôle qui peut être assigné à une Maison du Parc est celui de maquette du territoire. On y reproduit tout ce qui se passe sur le territoire : des rencontres, des partenariats, de l'éducation populaire, des événements culturels. Les locaux sont alors

ouverts à l'utilisation des associations locales, et c'est devenu le lieu de rencontre privilégié des habitants. Si le rôle de vitrine est avant tout dirigé vers les personnes étrangères au PNR, le rôle de maquette du territoire est essentiellement tourné vers les habitants à qui on propose toutes les ressources dont dispose le PNR. (Fédération des Parcs naturels régionaux, 2009)

Le choix par les PNR de privilégier certains rôles plutôt que d'autres pour leur Maison du Parc traduit largement les valeurs prioritaires prônées par ces derniers. Vitrine du territoire ou lieu d'échange et de partage, la Maison du Parc transmet plus qu'une identité du territoire, elle transmet "l'esprit Parc" de son PNR et évolue en cohérence avec ses orientations.

LA MAISON DU PARC DU PERCHE, UNE VITRINE DU TERRITOIRE MAIS AUSSI UN LIEU DE RENCONTRES

La Maison du Parc du Perche assume deux rôles principaux ; un rôle de vitrine du territoire, et un rôle de maquette du territoire. Dans le renouvellement de la Charte du PNR du Perche en 2010, ces rôles sont nettement énoncés (figure 6).

Priorité stratégique 9 □ Sensibiliser, éduquer et communiquer pour une culture de territoire

Objectif opérationnel 23 – Faire de la Maison du Parc du Perche un site vivant pour la découverte du Perche et du développement durable

Article 23.1 □ Construire un site pour la découverte des patrimoines, des ressources du Perche et du développement durable

Article 23.2 □ Renforcer les outils pour l'accueil et l'animation à la Maison du Parc du Perche

FIGURE 6 : extrait de la Charte 2010-2022 du Parc naturel régional du Perche, (PNR du Perche, 2010)

En mettant en valeur les patrimoines dont elle est l'ambassadrice, la Maison du Parc joue particulièrement la carte de vitrine du territoire, notamment par le choix d'installation de ses locaux sur le domaine du manoir de Courboyer, élément fortement identitaire du Perche. Les nombreuses expositions thématiques qu'elle présente, la vente de produits locaux dans la boutique et leur consommation dans l'espace de restauration

qu'elle abrite, les diverses animations sur les espaces naturels et sur les emblèmes du Perche (la pomme et le cheval percheron) contribuent à protéger et mettre en valeur les patrimoines tant culturels que naturels du territoire.

La programmation riche de la Maison du Parc en matière d'évènements culturels, d'ateliers thématiques, de rencontres, invite également les populations locales à s'approprier le site et à y trouver un lieu de référence sur leur territoire.

Cependant, du fait d'une activité touristique intense liée à la présence du manoir de Courboyer, la Maison du Parc a tendance à orienter ses actions davantage vers les touristes que vers les habitants. Ceci explique qu'une attention plus particulière soit portée sur le rôle de vitrine du territoire.

Si l'accueil des touristes est un élément essentiel pour une Maison du Parc, il faut toutefois veiller à ce que cela ne pousse pas la Maison du Parc à ne devenir qu'un lieu touristique parmi tant d'autres.

En cela, les actions culturelles apportent une dimension nouvelle à la visibilité de la Maison du Parc au regard des habitants. **En privilégiant les ressources culturelles et une approche sensible des patrimoines locaux, les évènements interpellent davantage la population locale tout en divertissant les touristes de passage.**

Le rôle de vitrine et de maquette du territoire ne passe pas seulement par une valorisation des patrimoines locaux. Cela passe également par la mise en lumière de ce qui se fait sur le territoire, de ce qui s'y vit. Le PNR du Perche oeuvre quotidiennement pour le développement durable du territoire en accompagnant les projets d'aménagement du territoire et en préservant ses ressources tout en les valorisant tant du point de vue économique, environnemental, que social.

LES MISSIONS DU PNR DU PERCHE, UNE BOÎTE À OUTILS POUR LE POSITIONNEMENT DE LA MAISON DU PARC

Le PNR du Perche a formulé trois grandes orientations lors du renouvellement de sa Charte en 2010.

- 1 - Faire des patrimoines du Perche des atouts pour aujourd'hui et les générations futures ;
- 2 - Faire de l'investissement environnemental le moteur du projet de développement durable pour le Perche ;
- 3 - Agir dans la cohérence pour préparer l'avenir avec les habitants et les acteurs du Perche.

LA "PLUS-VALUE PARC", UN OUTIL POUR UNE COHÉRENCE DE L'ACTION CULTURELLE

Afin de mettre en oeuvre ces orientations de manière effective sur le territoire, le PNR du Perche met à contribution une équipe pluridisciplinaire dont les compétences sont transversales et qui intervient dans de multiples domaines (figure 7).

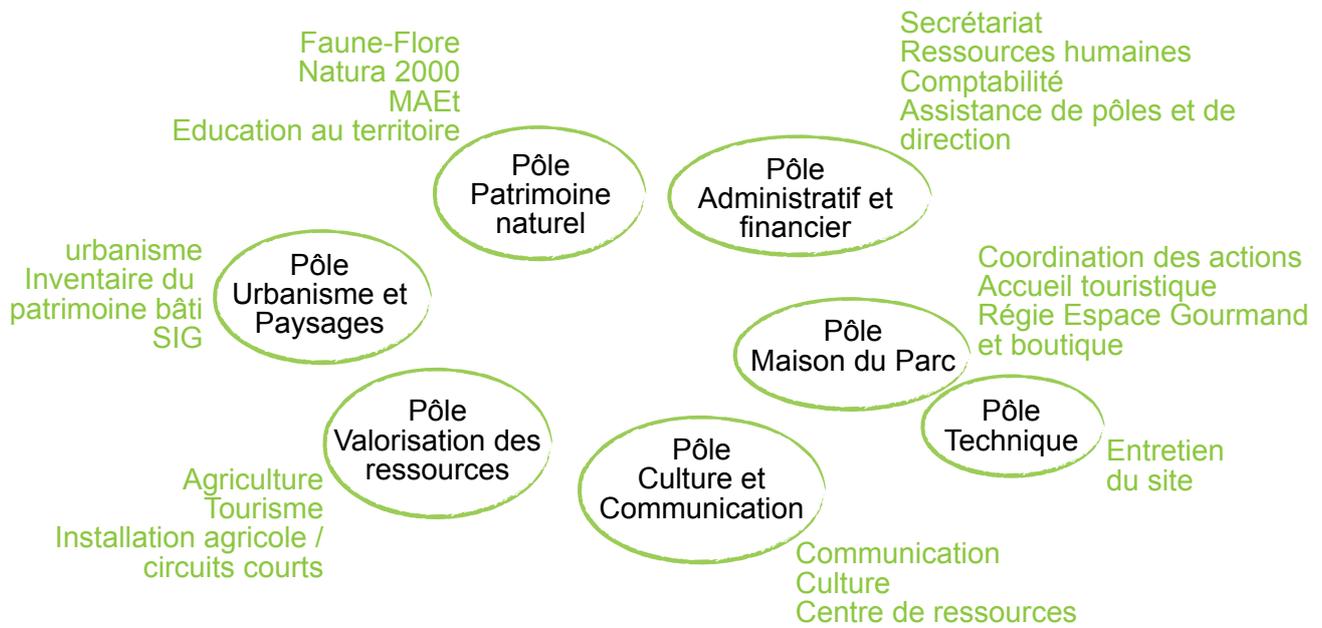


FIGURE 7 : organigramme de répartition des missions du PNR du Perche (d'après l'organigramme du PNR du Perche, C. Inseguieux, 2012)

Toutes ces missions sont autant de ressources pour la Maison du Parc afin qu'elle puisse élaborer des thématiques pour son action culturelle en cohérence avec le développement que le PNR induit sur le territoire.

A chaque mission peut être associé un événement culturel qui peut mettre en lumière toute la portée de ses actions.

Par exemple, pour l'évènement du mois de septembre "Les Ateliers du Bâti", le pôle Urbanisme et Paysages est pleinement impliqué dès la conception de l'évènement. En mobilisant les artisans adhérents à la charte de qualité du patrimoine bâti percheron ainsi qu'en faisant appel au réseau institutionnel d'acteurs en lien avec le patrimoine bâti. Le pôle exprime ici pleinement ses actions au sein d'un évènement culturel. Le rôle de vitrine de la Maison du Parc est alors double: elle valorise les savoir-faire locaux par l'intervention d'artisans lors d'un évènement, et elle valorise les actions du pôle Urbanisme et Paysages *via* une interprétation culturelle de celles-ci.

On pourrait ainsi décliner de nombreux évènements en se rapportant aux missions menées par les pôles, à l'image de l'exposition sur Natura 2000 qui est en préparation.

Cependant, si les événements culturels organisés par la Maison du Parc sont par essence en lien étroit avec la mission Culture du PNR du Perche, aucune relation notable n'est ménagée entre ces deux entités.

Dès la rédaction de la Charte, les objectifs inhérents à la Maison du Parc sont distincts de ceux concernant la mission Culture. Pourtant, nous l'avons vu, **la culture est une mission transversale et dans le cas du PNR du Perche c'est la Maison du Parc qui en est le vecteur sur le territoire** par le biais de l'organisation d'événements culturels mais également par une action culturelle globale.

Nous ne rabaissons pas ici la portée de la mission Culture à la simple animation de la Maison du Parc, au contraire, les actions de fond qu'elle mène sur le territoire doivent être une base pour l'élaboration d'événements à la Maison du Parc qui intervient alors pour valoriser le travail effectué en amont par la mission Culture.

Il apparaît primordial de croiser les compétences d'ingénierie propres à la mission Culture avec les compétences de diffusion attribuées à la Maison du Parc. Ceci permettrait de se diriger vers une cohérence des actions événementielles de la Maison du Parc au sein de l'action culturelle globale sur le territoire.

A la lecture des objectifs que doit poursuivre la mission Culture (figure 8), on peut déjà positionner la Maison du Parc comme un support pour réaliser ces objectifs :

Priorité stratégique 10 □ Encourager l'action culturelle, élément pour la dynamique et la cohésion territoriale

Objectif opérationnel 24 – Valoriser les patrimoines et les ressources du Perche par des approches culturelles vivantes

Article 24.1 □ Promouvoir une expression culturelle vivante et pluridisciplinaire

Article 24.2 □ Contribuer à enrichir les animations et les manifestations territoriales

Objectif opérationnel 25 – Favoriser le rapprochement des acteurs culturels avec le territoire et ses habitants

Article 25.1 □ Partager un projet culturel pour le territoire

Article 25.2 □ Encourager la mise en réseau et les échanges

Objectif opérationnel 26 – Enrichir la vie culturelle et artistique pour les habitants

Article 26.1 □ Apporter un appui aux acteurs culturels

Article 26.2 □ Permettre le développement des pratiques culturelles et artistiques

Article 26.3 □ Renforcer la diffusion culturelle

FIGURE 8 : extrait de la Charte 2010-2022 du Parc naturel régional du Perche, (PNR du Perche, 2010)

ORIENTATIONS POUR UNE COHÉRENCE DES ACTIONS CULTURELLES DE LA MAISON DU PARC

Nous avons pu comprendre quelle est la place de la culture au sein des PNR. Elle est un moyen de traduire sur le territoire la démarche de développement durable inhérente aux "valeurs Parc".

Pour cela, **la culture a trois ambitions** : mettre en place une **gouvernance culturelle** territoriale en vue de préserver et valoriser les ressources patrimoniales, être le **moteur de l'expérimentation** et de l'innovation pour enrichir la vie culturelle, se faire **ambassadrice des "valeurs Parc"** auprès de la population locale et des touristes. (L. Gouaille, 2010)

Pour mener à bien une action culturelle d'envergure et proportionnelle aux enjeux de son territoire, la Maison du Parc dispose de nombreux outils. Les missions portées par les pôles du PNR du Perche constituent un répertoire d'actions à mettre en valeur. Par la valorisation de ces missions et des acteurs qu'elles impliquent, elle remplit pleinement son rôle de vitrine du territoire en diffusant ce qui se fait et se vit dans le Perche. Les objectifs assignés à la mission Culture sont quant à eux une ligne directrice que la Maison du Parc se doit de suivre dans l'élaboration de ses événements culturels. Ainsi elle doit valoriser les patrimoines et les ressources du Perche par des approches culturelles vivantes, favoriser le rapprochement des acteurs culturels avec le territoire et ses habitants, enrichir la vie culturelle et artistique pour les habitants.

On peut donc tenter de dessiner les contours de trois grandes orientations à suivre pour la mise en cohérence des événements culturels de la Maison du Parc en utilisant la "plus-value Parc" apportée par les valeurs portées par la culture au sein des PNR.

- **Révéler** les patrimoines et les ressources du Perche ;
- **Innover** et expérimenter pour diversifier l'offre culturelle du territoire ;
- **Fédérer** le réseau d'acteurs culturels autour d'un projet commun sous le signe de la gouvernance.

Partant du constat que ces orientations sont construites sur la base d'une volonté de cohérence de développement territorial, nous allons voir en quoi la mise en pratique de ces principes d'action peut apporter une cohérence des événements de la Maison du Parc au sein du PNR du Perche et de son réseau d'acteurs culturels.

3/ LE CAS DE "*CRINIÈRES AU PERCHE*", COHÉRENCE OU REDONDANCE ?

Pour illustrer nos propos par une action concrète, nous appliquerons les notions évoquées dans les parties précédentes de ce mémoire à un événement culturel organisé par la Maison du Parc. Cet événement fait office d'exemple et ne constitue en aucun cas une mise en pratique totale des orientations que doit suivre la Maison du Parc dans sa politique événementielle.

Le choix de "*Crinières au Perche*" épouse une volonté d'étudier de plus près un événement qui a déjà su faire ses preuves depuis quelques années et qui a pu subir de premiers ajustements. S'il n'est pas représentatif de l'ensemble des événements culturels organisés par la Maison du Parc, c'est celui dont la démarche est la plus aboutie et dont l'ancrage au sein des valeurs portées par le PNR du Perche est le plus solide. La thématique du cheval est en effet révélatrice de cet ancrage sur un territoire où le cheval percheron représente toute l'identité locale, et où la filière équine est une composante économique importante, faisant d'ailleurs l'objet d'un important travail de la part du Pôle « Valorisation des ressources locales » du PNR du Perche.

A. DES EFFORTS DE COHÉRENCE FREINÉS PAR UNE BANALISATION DE L'ÉVÈNEMENT

"*CRINIÈRES AU PERCHE*", UN ÉVÈNEMENT AUX AMBITIONS MULTIPLES MAIS LIMITÉES AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Jusqu'en 2009, la Maison du Parc organisait "la journée du cheval percheron" tous les mois d'août. Ce temps fort du PNR du Perche se trouvait alors en concurrence avec d'autres événements similaires organisés à la même période.

Afin d'harmoniser l'offre en événements sur le territoire et en vue de se distinguer des autres acteurs culturels, la Maison du Parc a constitué un comité de pilotage chargé d'ajuster les objectifs poursuivis par cette manifestation.

De la fertilité de cette initiative est né "*Crinières au Perche*". Cet événement se différencie de sa forme initiale par le fait qu'il est consacré à l'ensemble de la filière équine, plus seulement au cheval percheron, et par l'avancée de sa date à la mi-juillet dans le calendrier événementiel culturel.

Cette manifestation grand public dédiée à l'ensemble de la filière équine a pour objectif de valoriser les acteurs de la filière en mettant tout de même l'accent sur le cheval percheron.

Les objectifs de "Crinières au Perche", en accord avec les valeurs et les actions défendues par le PNR du Perche, permettent de remplir de nombreuses orientations prioritaires énoncées dans la Charte et formulées par le bureau syndical du PNR :

- Valoriser le cheval percheron et la filière équine ;
- Développer une offre identitaire pour la découverte des patrimoines du Perche ;
- Construire un site pour la découverte des patrimoines, des ressources du Perche et du développement durable (objectif relatif au rôle de la Maison du Parc) ;
- Promouvoir un tourisme de nature.

L'accent est mis tout particulièrement sur ce dernier aspect de tourisme de nature puisque le PNR vient tout juste de mettre en place une offre touristique innovante : les Escapades percheronnes. Ce séjour touristique "clé-en-main" propose aux visiteurs un circuit mettant en valeur une filière identitaire du Perche. Toutes les prestations contenues dans les Escapades percheronnes sont reliées à cette filière et se veulent d'être ambassadrices d'une culture et d'un savoir-faire propres au territoire percheron. L'escapade percheronne «A la découverte du cheval percheron» comprendra au minimum une balade en calèche et pour certaines offres la visite d'un site de loisirs équestres ou d'un élevage.

Cet événement s'inscrit également dans un contexte bien particulier, celui de la préparation des Jeux équestres mondiaux qui seront accueillis en Normandie en 2014. Un projet de territoire est engagé sur toute la Normandie et mobilise le développement de toute la filière en vue d'une appropriation des sports équestres par la population, d'une dynamique de projet pour impulser des aménagements pérennes sur le territoire, et afin de promouvoir l'excellence normande à l'international.

A échelle plus locale, "*Crinières au Perche*" vise à démocratiser la filière équine auprès du grand public.

On remarque qu'aucun des objectifs assignés à cet événement ne concerne un développement de l'offre en matière de culture. Pourtant, de par son caractère identitaire du territoire du Perche, le domaine du cheval fait appel à de nombreux savoir-faire et cultures populaires percheronnes. Au-delà d'une valorisation du patrimoine culturel, une entrée par l'innovation artistique peut aisément être envisagée dans le but de donner une autre vision de cet emblème et faire évoluer la culture percheronne dans son temps.

UNE PROGRAMMATION QUI S'ESSOUFFLE

La concrétisation des objectifs poursuivis par "*Crinières au Perche*" passe par de nombreuses formes d'animation (programme détaillé de l'édition 2012 en annexe III) :

- Les spectacles équestres, temps forts de la journée, rythment la manifestation et apportent la plus-value artistique à la thématique du cheval. Les associations locales et un prestataire professionnel sont sollicités pour cette animation théâtralisée.

- Les démonstrations illustrent quant à elles les savoir-faire techniques liés à la pratique d'un sport, d'une technique de culture ou d'une profession en lien avec la filière.

- Les conférences permettent de traiter de sujets plus approfondis qui sont alors adressés à un public d'initiés ou d'amateurs.

- Un village associatif permet au public de rencontrer les différents acteurs locaux de la filière équine.

- Les balades en calèche ou les initiations au poney sont le moyen de rendre le public actif et acteur de la manifestation. La découverte du cheval passe surtout par la pratique, le contact.

Les objectifs de "*Crinières au Perche*" étant nombreux et ambitieux, un temps important en amont afin de planifier l'évènement d'une année sur l'autre est nécessaire. En effet, afin de pouvoir offrir chaque année un renouvellement cohérent de l'évènement et mobiliser de nouveaux acteurs renommés de la filière, une amorce de la réflexion sur la programmation doit se faire dès le bilan de l'année n-1. La recherche de nouvelles pistes d'action pour le renouvellement de l'édition est extrêmement chronophage et demande une appréhension préalable de l'actualisation des enjeux liés à la filière.

Cependant, l'organisation de "*Crinières au Perche*" est régulièrement confiée à un stagiaire qui, par manque de temps et de ressources, a souvent recours aux prestataires habituels de la manifestation, fidélisés. De ce fait le renouvellement ne peut être assuré et la qualité de la programmation d'une année sur l'autre s'en ressent ; on assiste à un essoufflement des animations proposées au public.

La difficulté de mobiliser de nouveaux acteurs freine l'atteinte des objectifs que veut se fixer l'évènement en s'inscrivant dans une routine. Cette année, les objectifs principaux d'une inscription dans le projet territorial des Jeux équestres mondiaux et d'une promotion des Escapades percheronnes n'ont pas pu être atteints par manque de temps pour solliciter les partenaires.

Le risque est réel, à termes, d'épuiser la volonté de participation des prestataires habituels, qui las de voir qu'aucune évolution de leur intervention n'est palpable, seront susceptibles de quitter l'aventure pour d'autres promesses plus innovantes ailleurs.

L'enjeu d'une mise en cohérence de la démarche menée pour l'organisation de cet évènement est donc primordial, dans des délais courts et dans un épuisement des ressources exploitées jusqu'alors.

B. LE CHEVAL PERCHERON, GRAND "CHOUCHOU" DU PERCHE

UNE FILIÈRE IDENTITAIRE DU PERCHE, ACTIVE À TOUS NIVEAUX

Les acteurs de la filière du cheval percheron d'une part, et de la filière équine en général d'autre part, sont extrêmement nombreux sur le territoire. Chacun valorise à sa manière cet animal qui fait la renommée mondiale du Perche.

Ce répertoire fournit autant de ressources qu'il y a d'acteurs pour la programmation de «*Crinières au Perche*».

Les éleveurs participent pleinement au développement économique du territoire et se placent en tant que constructeurs de l'identité du Perche en perpétuant la tradition d'élevage percheron. *Via* leur participation aux "concours de modèles et allures", ils tendent vers une élégance de la race et la valorisation de son excellence. Certains éleveurs proposent des prestations adressées aux touristes comme des balades attelées en ville ou dans la nature, mais aussi des visites de leur élevage.

Les centres équestres sont à l'interface entre le public et le cheval. Ils proposent des activités sportives et des loisirs équestres (randonnées, baptêmes à poney ou à cheval).

Le Haras National du Pin propose de très nombreuses formes de découverte du cheval. On peut visiter les écuries du haras, faire des balades en calèche, assister à des spectacles de qualité exceptionnelle rassemblant les meilleurs cavaliers nationaux, des démonstrations de disciplines équestres, visiter le musée du cheval, ou encore assister à des concours équestres et des compétitions sportives.

La Société Hippique Percheronne de France est une association d'envergure nationale pour le développement et la promotion de la race percheronne. Elle rassemble les éleveurs, les utilisateurs de chevaux percherons, et les passionnés. Elle joue notamment un rôle de médiateur entre les acteurs de la filière et les organismes institutionnels, les partenaires et les pouvoirs publics.

Les Comités Départementaux du Tourisme Equestre agissent dans le domaine des loisirs équestres en structurant l'offre touristique sur le territoire départemental et en ayant une action d'information du grand public et des initiés quant aux initiatives développées dans leur département pour le développement de cette offre touristique spécifique. Dans ce cadre, ils organisent des événements qui mobilisent plusieurs milliers de cavaliers et de passionnés.

Les associations et les collectivités territoriales sont également des acteurs importants de la filière. Les associations mettent en scène des spectacles équestres qui sont mandatés par les collectivités ou qu'elles leur proposent. De par une forte implication de bénévoles et un succès toujours croissant des spectacles de reconstitution historique, ces spectacles sont une trace du passé du cheval percheron sur le territoire.

PLUS QU'UNE COMPOSANTE DE L'IDENTITÉ, UN EMBLÈME VALORISÉ SOUS TOUTES SES FORMES

Le cheval percheron est lié à l'Histoire du Perche et demeure l'emblème du territoire depuis plusieurs siècles.

Aujourd'hui encore on peut remarquer toute l'influence de cet emblème dans la construction identitaire des structures territoriales (figures 9 et 10).



FIGURE 9: logo du Conseil Général de l'Orne



FIGURE 10: logo du PNR du Perche

La valeur emblématique du cheval percheron appelle naturellement les acteurs culturels locaux à se saisir de ce thème dans leurs événements culturels. De ce fait, l'offre événementielle est abondante voire redondante dans ce domaine.

Parmi la multiplicité existante, et sans aspirer à une exhaustivité, on peut distinguer par ordre chronologique :



FIGURE 11: affiche de l'édition 2012 de Percheval

"Percheval" - mai - (figure 11)

Organisé par la commune de Nogent-le-Rotrou, cet événement traduit la thématique du cheval par l'entrée historique. Des spectacles équestres de reconstitution de périodes historiques, de nombreuses animations médiévales ainsi que la présence d'association de valorisation de l'Histoire et des traditions d'antan rythment le week-end de Percheval. Les associations équestres locales sont également de la partie et présentent les pratiques équestres d'aujourd'hui.

LE CAS DE "CRINIÈRES AU PERCHE", COHÉRENCE OU REDONDANCE ?



FIGURE 12 : affiche du spectacle Le trésor maudit (Au cœur du Perche, 2012)

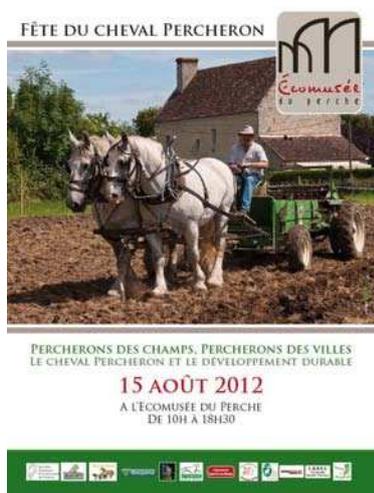


"Equirando" - fin juillet - (figure 13)

Cette année le rassemblement européen de randonnée équestre atterrissait au Haras national du Pin.

Au terme de plusieurs jours de randonnée, les cavaliers se voyaient offrir un événement de clôture rassemblant démonstrations équestres, spectacles d'art équestre, et animations culturelles. Un grand nombre d'acteurs de la filière équine ont ainsi été rassemblés autour de cet événement à dominante sportive et de loisirs.

FIGURE 13 : affiche Equirando 2012 (Au cœur du Perche, 2012)



"La fête du cheval percheron" - mi-août - (figure 14)

L'Écomusée du Perche organise chaque année une grande manifestation placée sous le signe du cheval percheron. Pour chaque édition une thématique plus ciblée guide le choix des animations présentées. Ainsi, le renouvellement de la manifestation est assuré par une constante innovation.

De par son rôle de musée ethnographique, l'Écomusée met en valeur les richesses du patrimoine et les traditions d'antan. Cependant, ces ressources viennent toujours en support d'un message tourné vers l'avenir et vers un développement durable. Cette année le thème était *percheron des champs, percheron des villes*, en lien avec les nouvelles pratiques de développement durable.

FIGURE 14 : affiche de l'édition 2012 de la fête du cheval percheron

Parmi la diversité de thématiques abordées autour du cheval durant la saison estivale, la Maison du Parc doit se positionner et se différencier au sein du réseau d'acteurs culturels locaux par une mise en cohérence de "Crinières au Perche" vis-à-vis de l'offre existante et vis-à-vis des objectifs propres au PNR du Perche.

C. VERS UNE COHÉRENCE TERRITORIALE DE L'ÉVÈNEMENT PAR L'AJOUT DE LA "PLUS-VALUE PARC"

Nous l'avons vu, la Maison du Parc dispose d'outils performants pour élaborer une mise en cohérence de ses actions culturelles sur le territoire. Pour le cas de "Crinières au Perche", quelles peuvent être les applications de ces outils à la Maison du Parc ?

RÉVÉLER LE TERRITOIRE DU PERCHE EN SE FAISANT AMBASSADRICE DES "VALEURS PARC"

"Crinières au Perche" permet de valoriser toute une filière du territoire au sein d'un évènement. Cependant on peut aller plus loin dans les champs d'intervention de cette filière. Si les aspects économiques et culturels sont relativement bien exploités, **il manque la dimension environnementale et la dimension sociale.**

Aujourd'hui, les pratiques de développement durable s'emploient à définir de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement. Le cheval peut être utilisé pour des prestations de service communal comme la distribution du courrier, le transport scolaire, le ramassage des ordures. On pourrait imaginer que la Maison du Parc se positionne davantage sur l'aspect de développement durable qui est peu abordé au sein des autres évènements similaires. Son rôle de pilote du développement durable du territoire devrait être lisible dans les évènements tels que celui-ci, et elle peut aisément en faire son domaine de prédilection puisqu'elle dispose des compétences et de la légitimité pour cela.

Le développement durable peut également se décliner sur les aspects sociaux concernés par la filière équine. De nouvelles pratiques d'équi-handi se sont développées au sein des centres équestres soucieux d'une accessibilité des pratiques équestres au plus grand nombre. Le cheval a aujourd'hui un rôle à jouer dans l'équité sociale et dans le pourvoiement de ressources innovantes pour réduire les aménités sociales.

Dans sa fonction de révélation du territoire, la Maison du Parc se doit également de rendre compte des actions qui sont conduites au sein du PNR. En prenant appui sur des personnes ressources telles que la coordinatrice du pôle Valorisation des ressources, ou en faisant appel à un comité de pilotage constitué des acteurs de la filière équine, la Maison du Parc doit pouvoir faire émerger les nouvelles pratiques de la filière, leur portée durable, et transmettre ces actions en les valorisant lors de "Crinières au Perche".

INNOVER ET EXPÉRIMENTER POUR DIVERSIFIER L'OFFRE CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE

L'innovation passe inévitablement par la prise de risque expérimentale. Dans le cas de "Crinières au Perche", l'innovation pourrait prendre diverses formes.

L'innovation technique

Par l'élaboration de nouvelles techniques d'utilisation du cheval dans les domaines de service public social, de l'agriculture, de gestion environnementale, de pratiques de loisirs, la filière équine évolue avec son temps. Cette innovation portée par les acteurs de la filière doit être mise en valeur vis-à-vis du grand public pour les sensibiliser à ces évolutions.

L'innovation artistique

Le médium artistique permet de donner une autre vision des éléments qui nous entourent. Par une approche sensible, il peut ainsi donner une seconde vie à l'emblème du cheval percheron et bousculer les postures figées de ce symbole identitaire.

« *Le spectacle vivant pour cela est un merveilleux courant d'air dont on a particulièrement besoin dans les régions où le poids du patrimoine paraît trop lourd* » (P. Simonpoli, 2012)

La résidence d'artiste, de par son ancrage sur un territoire, est un outil qui permet aux artistes de se saisir de l'âme même du territoire considéré. Par une compréhension de ce territoire et sa retranscription par le biais d'une vision artistique, les résidences d'artistes innovent sur des terrains où personne n'ose s'aventurer.

L'innovation artistique peut également être l'outil d'une démarche participative où le public devient artiste et visionnaire de son territoire. Des oeuvres collectives, sous l'impulsion d'une compagnie artistique, peuvent ainsi voir le jour et mettre en lumière la réelle vision des populations, illustrer les filtres culturels à travers lesquels ils observent et appréhendent un territoire.

L'innovation dans la démarche d'éco-événement

En vue d'adopter une position claire de développement durable afin de sensibiliser la population, la Maison du Parc se doit tout d'abord d'être exemplaire dans ce domaine.

La sensibilisation des publics aux valeurs portées par le PNR du Perche ne peut être aussi forte que lors d'événements culturels.

"Crinières au Perche" est donc une occasion pour la Maison du Parc de démontrer son expertise en termes de développement éco-responsable.

L'initiative a été lancée cette année de mettre en place un partenariat avec une association locale qui oeuvre dans les prestations d'animations éco-responsables sur des manifestations culturelles. Cette association tient un stand tout au long de l'événement où elle accueille le public pour leur enseigner les éco-gestes faciles à adopter chez soi. Elle met également à disposition de l'événement des toilettes sèches et des poubelles pédagogiques de tri sélectif. Ce partenariat, bien que tardif, ouvre la voie d'une innovation en éco-événement.

Cependant on pourrait aller bien plus loin, en mettant en place par exemple un dispositif d'incitation au covoiturage et à la réduction de l'empreinte écologique. La question de l'utilisation de supports respectueux de l'environnement dans les activités de gestion administrative et de communication reste encore à régler également.

Les possibilités d'inscrire un événement dans la durabilité sont nombreuses. A ce propos, le PNR de l'Avesnois a édité un guide de l'éco-événement qui cite de nombreux outils à mettre en place de la conception de l'événement à sa réalisation.

FÉDÉRER LE RÉSEAU D'ACTEURS CULTURELS DANS UN PROCESSUS DE GOUVERNANCE

Les acteurs culturels locaux oeuvrant activement sur la thématique du cheval, un nombre important d'événements semblables a donc lieu dans le moment très court qu'est la saison estivale.

La Maison du Parc, on l'a vu, peut aisément se distinguer de l'offre événementielle existante en la complétant par la plus-value Parc. Cependant, en lien avec les valeurs défendues par le PNR du Perche, la Maison du Parc a également pour vocation de fédérer ces acteurs en un réseau dynamique qui pourra participer à la définition d'un projet culturel cohérent à l'échelle du territoire. Ceci passe avant tout par la mise en place d'une gouvernance de ce réseau, dans l'optique de confronter et d'ajuster les actions menées par chacun de ses membres.

Une harmonisation des calendriers événementiels, la définition d'un projet commun dans lequel peuvent s'inscrire chacun des acteurs, la mise en partage des ressources tant du point de vue technique que du point de vue de l'ingénierie contribuent à mettre en place une cohérence des actions culturelles.

On pourrait ainsi imaginer un système de gouvernance pour "*Crinières au Perche*", où chacun des acteurs culturels serait à la fois organisateur et participant à l'évènement. Chacun intervenant dans le domaine dans lequel il est le mieux positionné, cette fédération des ressources du territoire permettrait d'optimiser le rôle de chacun sur le thème abordé et participerait à une meilleure lisibilité et visibilité des actions qu'ils mènent. En inscrivant l'innovation dans ce système de gouvernance, la question du renouvellement de l'évènement serait l'occasion d'échanger entre acteurs sur les évolutions possibles de l'action culturelle.

CONCLUSION

Nous avons constaté que l'offre en événements culturels sur le territoire du Perche était riche et qu'un réseau diversifié d'acteurs était déjà présent dans de nombreux domaines.

D'une prise en compte de la nécessité pour la Maison du Parc de se positionner au sein de ce réseau, nous avons recherché quels sont les outils dont dispose la Maison du Parc pour se différencier des autres acteurs d'une part, et d'autre part être en cohérence avec les valeurs propres au PNR du Perche.

Trois orientations principales ont été définies pour étudier la place de la Maison du Parc au regard des "valeurs Parc" :

- **Révéler** les patrimoines et les ressources du Perche ;
- **Innover** et expérimenter pour diversifier l'offre culturelle du territoire ;
- **Fédérer** le réseau d'acteurs culturels autour d'un projet commun sous le signe de la gouvernance.

Nous avons posé l'hypothèse qu'à travers la cohérence des actions de la Maison du Parc avec ces orientations, les événements qu'elle organise seront quant à eux en cohérence avec un projet culturel global sur le territoire du Perche. Ainsi, nous avons tenté d'illustrer par des exemples concrets l'expression de ces lignes de conduite dans le cas de "*Crinières au Perche*".

Afin de capitaliser toute la portée de cette étude, il serait nécessaire d'appliquer cette grille d'analyse à toutes les actions culturelles menées par la Maison du Parc, au-delà des seuls événements. En effet s'ils constituent une forme plus aboutie et complexe de la démarche mise en oeuvre par la Maison du Parc pour sa politique culturelle, ils font partie d'un tout indissociable formé par chacune des formes culturelles existantes.

On portera également attention au caractère évolutif de ces orientations. Elles suivent les grands changements politiques et sociétaux et une remise en question continue de la validité de ces lignes de conduite est alors à prescrire.

La veille culturelle va effectivement de pair avec la cohérence de ces orientations. Si les sociétés évoluent, les acteurs culturels suivent le mouvement et leur action s'adapte elle aussi à ces changements.

Enfin, nous terminerons sur l'expression d'une conviction forte, celle que la culture a un réel rôle à jouer sur les territoires d'aujourd'hui pour construire les territoires de demain. Elle pourrait bien être le levier d'un réel développement durable pour un "mieux vivre ensemble" et pour donner du sens à la politique des PNR qui prônent qu'une "*autre vie s'invente ici*".

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS DE LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

- CHANTON, M-A., 2010, «Maisons de Parcs et Equipements, quels choix pour quelles stratégies territoriales», 70 p.
- GOUAILLE L., 2010, «La culture dans les Parcs naturels régionaux. Abandon ou renouveau ?» 39 p.
- Revue ACTES, 2011, «Une culture par nature, dynamique de l'avenir des territoires» -Congrès des Parcs, 5 au 7 octobre 2011- 58 p.
- Revue PARCS, juillet 2009, «La Maison du Parc, un média pour le territoire», n°63, pp 13-18
- «Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional ?», 2005, 5 p.

DOCUMENTATION INTERNE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PERCHE

- Charte constitutive 2010-2022 du Parc naturel régional du Perche, 133 p.

AUTRES OUVRAGES

- ARNAUD C., 2011, «Les événements culturels, catalyseurs d'un management dans la proximité. Le cas du territoire de la Communauté du Pays d'Aix» in «Gouvernance, Développement Territorial et Culture», Maroc, 13 et 14 octobre 2011, 38 p.
- SALON Guillaume, «La communication événementielle», ESC Wesford Grenoble, 2005, 56 p.
- SOLDI E., KERAMIDAS O., FAVRE M., (dir), (2010), «L'impact socio-économique durable de la manifestation "Picasso-Aix 2009" sur le territoire du Pays d'Aix», rapport d'évaluation chemin faisant menée en partenariat avec la CPA et la CCIMP, éd. CPA, 168 p. document consultable en version numérique <http://www.agglo-paysdaix.fr/publications.htm?theme=6>
- UNESCO, 1982, «Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles», in «Conférence mondiale sur les politiques culturelles», Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982, 6 p.
- VAUCLARE C., 2009, «Les événements culturels, essai de typologie», *DEPS | Culture études*, 2009/3 - n°3, pp. 1-8

SITOGRAFIE

SITES DU RÉSEAU DES SITES DE VISITE DU PERCHE

- Muséales de Tourouvre, «Actualités», <http://www.musealesdetourouvre.com/fr/plan-musee.html> (consulté le 24 août 2012)
- Commune de Nogent-le-Rotrou, «Musée-château Saint-Jean», <http://www.ville-nogent-le-rotrou.fr/musee-chateau-st-jean/123-musee-chateau-saint-jean>, (consulté le 24 août 2012)
- Pays du Perche Thironnais, «Manifestations», http://www.perchethironnais.com/?page_id=64, (consulté le 24 août 2012)
- Pays de l'Orée du perche, «Une animation d'exception», <http://www.oreeduperche.com/une-animation-d-exception.html> (consulté le 24 août 2012)
- Ecomusée du Perche, «Programmation», http://museeatp.free.fr/dossiers/dossiers.php?val=152_programme+2010http://museeatp.free.fr/dossiers/dossiers.php?val=152_programme+2010 (consulté le 24 août 2012)

SITE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PERCHE

- «Qu'est-ce qu'un Parc ?», <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/approfondir/qu-est-ce-qu-un-parc.asp>, (consulté le 1er septembre 2012)
- «les Escapades percheronnes», <http://www.parc-naturel-perche.fr/escapades-percheronnes.asp>, (consulté le 1er septembre 2012)
- «Développement durable», <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/approfondir/territoires-developpement-durable-introduction>, (consulté le 1er septembre 2012)
- «Les Parcs et la loi», <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/approfondir/les-parcs-et-la-loi.asp>, (consulté le 1er septembre 2012)

SITE DE L'UNESCO

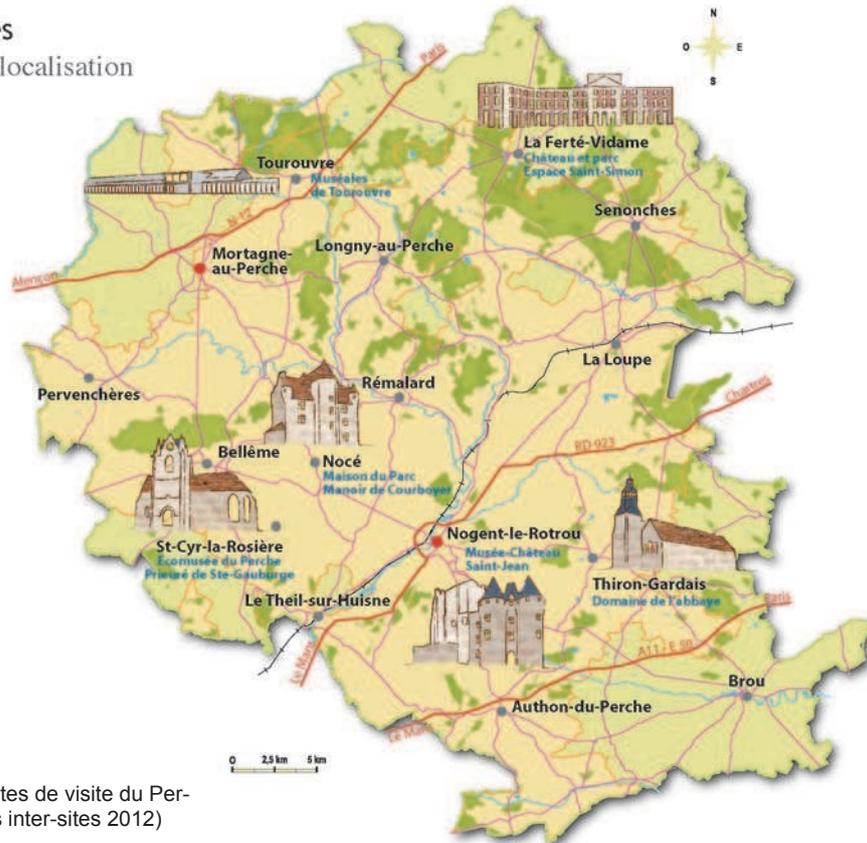
- «Qui sommes-nous ?», <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/about-us/who-we-are/introducing-unesco/>, (consulté le 1er septembre 2012)

ANNEXE I

Descriptif des sites composant le réseau des sites de visite du Perche

PASS inter-sites

 Carte de localisation des sites



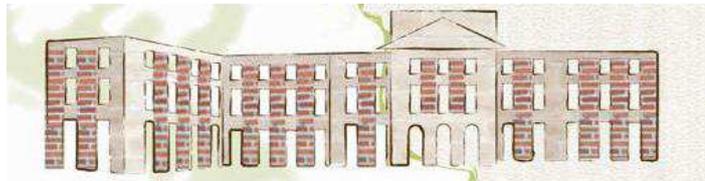
Carte de localisation des sites de visite du Perche (PNRP, extrait du Pass inter-sites 2012)



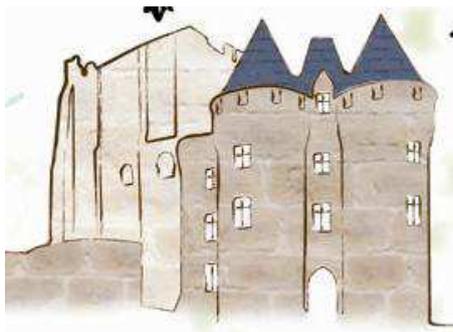
Domaine de l'Abbaye de Thiron-Gardais

Le domaine permet la découverte du patrimoine religieux roman du Moyen-âge (église abbatiale, la Grange aux Dîmes), et sensibilise au thème du jardin par le biais de nombreuses animations dans les jardins thématiques qui composent le parc de 4 hectares.

Parc et châteaux de la Ferté-Vidame



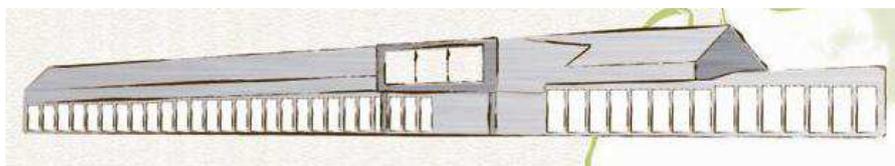
De nombreux seigneurs et hommes illustres de l'histoire ont vécu au château de la Ferté-Vidame, datant du XVIII^{ème} siècle. Aujourd'hui ce château constitue l'une des plus belles ruines monumentales françaises et le pavillon Saint-Dominique accueille une exposition permanente qui permet de retracer plus de 1000 ans d'Histoire des lieux. Le parc quant à lui offre une balade au coeur des anciens jardins à la française.



Musée-Château Saint-Jean

Dominant la ville de Nogent-le-Rotrou, le château Saint-Jean combine architecture médiévale et Renaissance. Son musée d'histoire locale présente les activités de la vie quotidienne du Perche au XIX^{ème} siècle. Il met également en avant des productions artisanales locales et des objets liés au cheval percheron. Dans la basse-cour, un jardin d'interprétation médiéval et Renaissance accueillent les plantes typiques de ces époques.

Les Muséales de Tourouvre



Le Musée de l'Émigration française au Canada et le Musée des Commerces et des Marques ont élu domicile à Tourouvre, lieu de mémoire du lien entre le Canada et la France et lieu de veille scientifique sur l'émigration française.

Des expositions retracent l'épopée d'un émigrant au Canada, et l'exposition «du panier au caddie» reconstitue et interprète l'évolution de deux siècles de consommation des commerces d'antan aux débuts de la société de consommation en passant par l'émergence des marques et de la publicité.



Ecomusée du Perche

Situé dans un ancien Prieuré, l'écomusée a pour vocation de transmettre et de sauvegarder le patrimoine historique et ethnologique du Perche. Le Musée des Arts et Traditions Populaires vient compléter la visite en présentant la vie agricole passée du territoire percheron. Cependant, l'écomusée se tourne de plus en plus vers l'avenir en tant que «passeur» entre passé, présent et avenir. Il entretient le lien entre les générations et met au service de l'innovation durable les savoir-faire oubliés.

ANNEXE II Plan du domaine de Courboyer - Maison du Parc du Perche

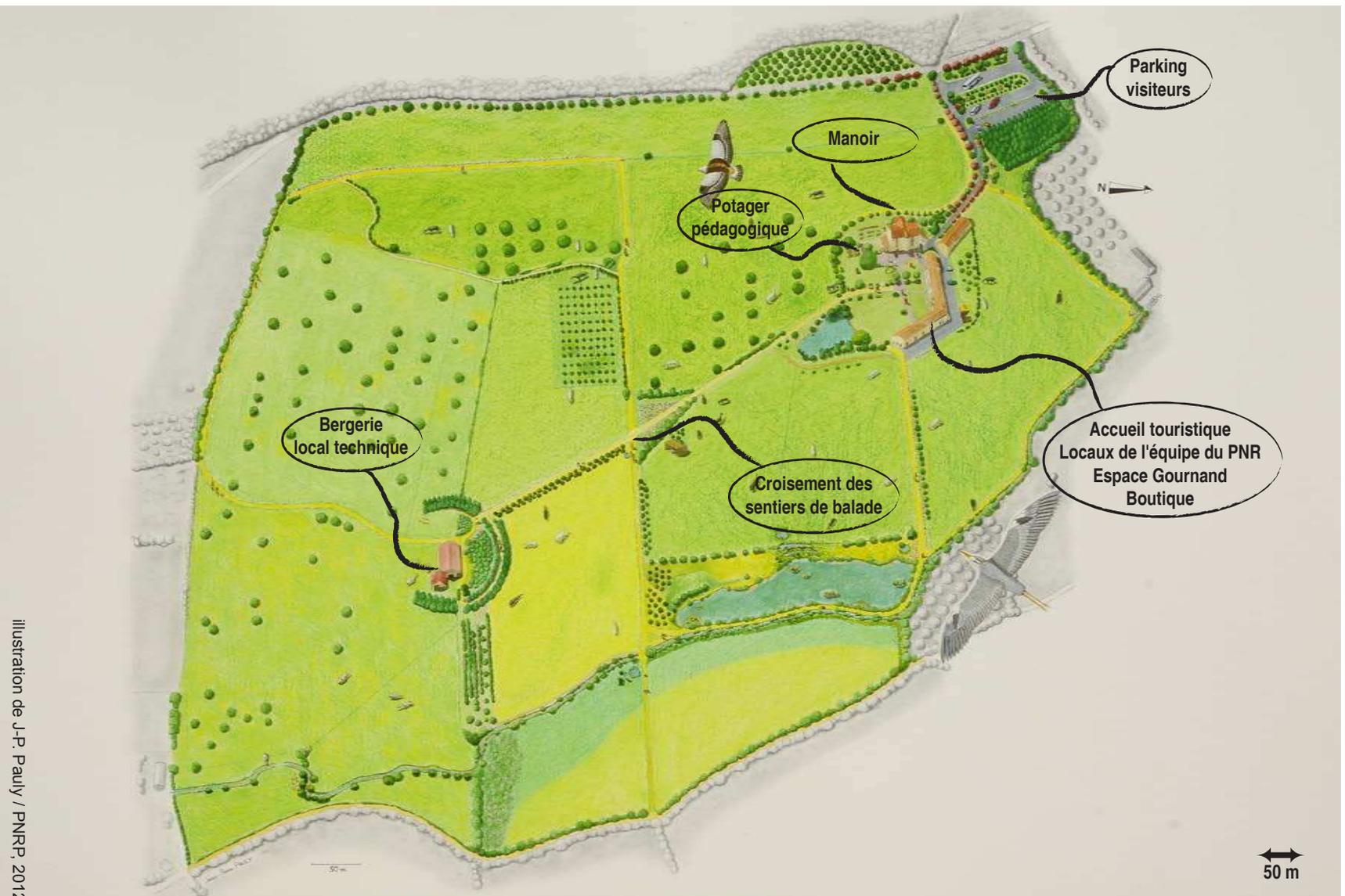


Illustration de J.-P. Pauly / PNRP, 2012



Crinières
au
Perche

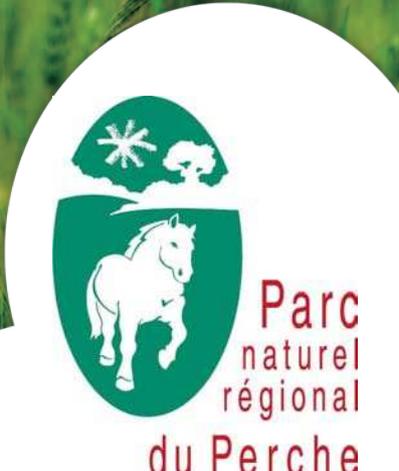
Le cheval fait carrière

LE PROGRAMME

10h30 - 18h00
entrée libre

Dimanche
8 juillet
2012

Maison
du Parc
Nocé (61)



Parc
naturel
régional
du Perche

Ci-dessus : 1ère de couverture du programme de l'édition 2012 de "Crinières au Perche"
Ci-contre : volet intérieur du programme
(conception graphique : C. Insergueix, 2012)

AU PROGRAMME

Le matin

- 10h45** Présentation de races⁶
Au coeur du Perche
- 11h00** Conférence
«Equitation et handicap»¹
Véronique Chérubin
- 11h15** Démonstration de débardage⁸
ESAT le Nid des Bois
- 11h45** SPECTACLE ÉQUESTRE⁶
Pas de deux - dressage
Au Coeur du Perche
- 12h15** Monte en amazone⁶
Haras de la Houssine

Toute la journée

Balades attelées² (3€ et 2€)
Fermes de l'Absoudière et de Montaumer

Balades en poney⁴ (3€)
La Petite Ecurie

Parcours d'Equi'Fun³ (3€)
Les Ecuries du Shamrock

Atelier de nattage de percheron⁵
Elevage d'Egée

Jeux-concours autour du percheron⁸
ESAT le Nid des Bois
Un panier gourmand à gagner !

Village Equin

Centre Equestre Perche Réno
Centre Equestre de Montmirel
Haras de la Houssine
Association Au Coeur du Perche
Le Trading Post

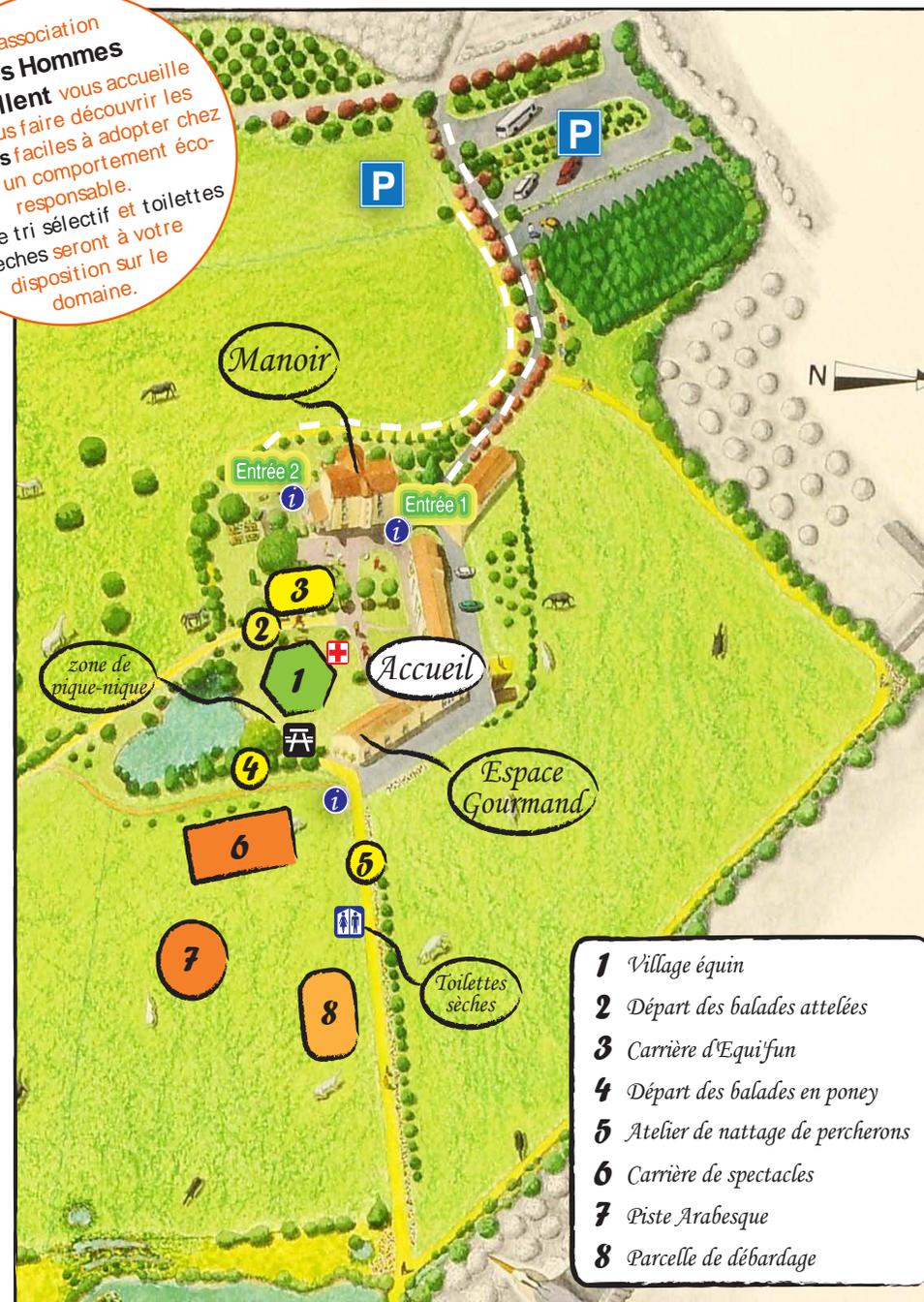
L'après-midi

- 13h30** Présentation de races⁶
Tous les prestataires
- 14h00** SPECTACLE ÉQUESTRE⁶
Carrousel Moyen-Age
Au Coeur du Perche
- 14h15** Initiation aux critères de jugement des percherons⁶
Elevage d'Egée
- 14h45** Monte en amazone⁶
Haras de la Houssine
- 15h00** **GRAND SPECTACLE ÉQUESTRE⁷**
Compagnie Arabesque
- 16h00** Démonstration de débardage⁸
ESAT le Nid des Bois
- 16h30** SPECTACLE ÉQUESTRE⁶
Jeux du Moyen-Age
Au Coeur du Perche
- 17h00** Initiation aux critères de jugement des percherons⁶
Elevage d'Egée
- 17h30** SPECTACLE ÉQUESTRE⁷
Compagnie Arabesque



1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
voir sur le plan ci-contre

L'association **Les Hommes Fourmillent** vous accueille pour vous faire découvrir les éco-gestes faciles à adopter chez soi pour un comportement éco-responsable.
Bacs de tri sélectif et toilettes sèches seront à votre disposition sur le domaine.



- 1** Village équin
- 2** Départ des balades attelées
- 3** Carrière d'Equi'fun
- 4** Départ des balades en poney
- 5** Atelier de nattage de percherons
- 6** Carrière de spectacles
- 7** Piste Arabesque
- 8** Parcelle de débardage



DIPLÔME :
Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques,
Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage

SPÉCIALITÉ : Paysage

OPTION : Ingénierie des territoires

ENSEIGNANT RÉFÉRENT : David Montembault

AUTEUR : Chloé INSERGUEIX

DATE DE NAISSANCE : 13 avril 1989

NB PAGES : 39

ANNEXES : 3

ANNÉE DE SOUTENANCE : 2012

ORGANISME D'ACCUEIL :

Parc naturel régional du Perche

Maison du Parc

Courboyer

61340 NOCE

MAÎTRE DE STAGE : Vanessa HUE

TITRE FRANÇAIS :

Les événements culturels de la Maison du Parc du Perche, vers une cohérence territoriale

TITRE ANGLAIS :

The culture events of the Maison du Parc du Perche, towards a territorial coherence

RÉSUMÉ :

La culture a un réel rôle à jouer sur les territoires d'aujourd'hui pour construire les territoires de demain. Pour traduire leur vocation à mener un développement durable sur leurs territoires, les Parcs naturels régionaux ont mis en place des outils pluriels : les Maisons de Parc. La Maison du Parc du Perche joue un rôle de vitrine du territoire et un rôle de fédération des acteurs locaux autour d'un projet commun. Les ressources dont elle dispose pour mener une action culturelle cohérente sur son territoire se situent dans l'essence même des valeurs portées par les Parcs naturels régionaux en termes de culture et en termes de développement durable. En étant en cohérence avec le projet global engagé par le Parc naturel régional du Perche, la Maison du Parc trouve les orientations fondatrices de son action et peut ainsi adopter un positionnement lisible et visible sur le territoire.

ABSTRACT :

Culture really has a role to play on today's territories in order to build the tomorrow's territories. In the way to explain their purpose to lead a sustainable development on their territories, the regional nature Parks created multidisciplinary tools : the Houses of Parks. The house of Perche Park plays a role of territory showcase and a role of local actors federation on a sharing project.

The resources that the House of Park has at its disposal to lead a coherent culture action on its territory come naturally from the values that are developed by regional nature Parks in terms of culture and sustainable development. In order to be clearly identified on the territory, the House of Park has developed its actions coherent with the global Project of the regional nature Park of Perche.

MOTS-CLÉS : culture, Parc naturel régional, Maison du Parc, développement culturel, cohérence territoriale

KEYS WORDS : culture, France, regional nature Park, House of Park, culture development, territory coherence